

# Ovin Québec



*Un bilan de mi-parcours optimiste  
Problème de qualité de carcasse ?  
À propos de la promotion...*

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricole (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450-679-0540 p. 8484

Télécopieur : 450-674-4415

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1

Tél. : 418 856-1200, poste 1

Télécopieur : 418 856-6247

**Rédacteurs**

Amina Baba-Khelil

Sylvie Boutin

Johanne Cameron

Langis Croft

Marion Dallaire

Michèle de Munck

Daniel Dion

Joannie Jacques

Joannie Lassonde

Marie-Ève Tremblay

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

été 2010

volume 10, numéro 3

Mot du président	03
Mot de la direction   <b>Un bilan de mi-parcours optimiste</b>	05
Promotion   <b>À propos de la promotion...</b>	09
Actualités   <b>À nos moutons</b>	12
Marché	15
Agence de vente des agneaux lourds   <b>Calendrier</b>	16
Marché international   <b>Élevage ovin en Nouvelle-Zélande : les hauts et les bas d'une production emblématique</b>	17
Race pure   <b>Assemblée générale annuelle 2010 de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec</b>	20
Race pure   <b>RECHERCHÉ - Moutons de race pure recherchés pour le projet pilote d'évaluation de la conformation!!!</b>	21
Production ovine laitière   <b>Faire des lots pour mieux répondre aux besoins de chaque brebis!</b>	22
PPA   <b>Certaines heures de travail sont plus payantes que d'autres!...</b>	23
Identification et traçabilité   <b>Avez-vous reçu votre nouvel adaptateur ?</b>	24
Recherche   <b>Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quels couts ?</b>	25
<b>Problème de qualité de carcasse? 29 * 32 * 35</b>	
CEPOQ   <b>Nouvelle importante pour le secteur ovin</b>	39
Reportage   <b>Opportunités à saisir</b>	41
Concours de photographie   <b>Édition 2010</b>	44





Langis Croft, Président, FPAMQ

*La période estivale est toujours synonyme, pour nous, producteurs agricoles, d'effervescence. Cette année prend une teinte particulière. Le marché nous donne un signal positif en ce qui concerne la demande des produits ovins, laissant toute la place à la croissance de nos entreprises. D'un autre côté, nous devons nous garantir d'avoir les moyens pour assurer cette croissance. Après dix ans à la présidence de notre Fédération, je suis plus que convaincu que nous devons redoubler d'efforts pour produire l'Agneau du Québec ici et pour les gens d'ici. Que désirons-nous pour notre produit ? Quelle vision voulons-nous donner à notre secteur ? Quels moyens voulons-nous nous donner pour assurer notre pérennité ?*

Plus qu'une simple tendance passagère, la demande de viande d'agneau connaît une croissance certaine et la pérennité de sa consommation est assurée par la clientèle ethnique sans cesse croissante tant au Québec qu'en Ontario, mais également par l'intérêt de plus en plus marqué des québécois de souche pour un produit de qualité conçu au Québec et sans équivoque. Notre réaction, en tant que producteur, est de répondre de manière structurée à cette demande pour les différents types de produits. L'une des premières étapes est l'organisation de la mise en marché. L'Agence de vente des agneaux lourds complète sa troisième année d'activités et nous pouvons être fiers des résultats accomplis. La stabilité de l'approvisionnement et des prix étaient les fondements de cette Agence et ils demeurent toujours d'actualité. Nous devons toutefois envisager une certaine flexibilité dans l'attribution des contrats annuels afin d'inciter une augmentation du volume produit pour ce secteur de production. Le maintien de nos standards de qualité et la différenciation de l'Agneau du Québec devront cependant être maintenus puisqu'ils font notre renommée. Les discussions avec les acheteurs d'agneaux lourds, tenues au cours des dernières semaines, ont permis d'établir une hausse de prix appréciable dès le 1<sup>er</sup> octobre 2010. C'est un signal des acheteurs en place de vouloir perpétuer (poursuivre) le partenariat de développement de l'agneau lourd. Pour ce qui est des agneaux de lait et légers, la Fédération consultera les producteurs sur un

mécanisme hybride de vente en commun. Le niveau élevé du prix de vente de ces catégories d'agneaux au cours des derniers mois et les chutes récentes sont une invitation à organiser rapidement ces secteurs qui agissent directement sur les volumes d'agneaux lourds mis en marché.

Parallèlement aux activités observées sur les marchés, je ne peux que constater une certaine appréhension des producteurs face aux récentes modifications apportées au programme d'assurance stabilisation. Au moment d'écrire ces lignes, le nombre de brebis en inventaire a diminué de près de 3 %, nous serons loin d'atteindre le nombre maximal de 173 000 brebis en inventaire établi par la FADQ. L'impact du resserrement de l'intervention du programme ASRA, pour plusieurs entreprises, s'explique davantage par l'adoption d'une transition graduellement de la compensation versée sur les kilogrammes d'agneaux vendus en 2009. En août 2010, les données réelles seront finalement disponibles. Chacun d'entre nous pourra ainsi mieux orienter son entreprise en fonction d'une productivité à améliorer ou des catégories de produits à valoriser. Nous avons pris l'option de produire de la viande d'agneaux, c'est maintenant à nous de s'assurer d'y parvenir. La Fédération fera les représentations nécessaires afin que les producteurs bénéficient des mesures d'adaptions adéquates visant à permettre la production de davantage de kilogrammes d'agneaux par brebis et d'obtenir un encadrement technique et financier adéquat. Ces me-

sures sont primordiales afin que l'Agneau du Québec puisse combler la croissance de la demande et ainsi éviter que cette opportunité de développement soit saisie par la concurrence.

Je m'attarderai finalement à l'essence même de mes fonctions et à la force de notre secteur, notre Fédération. Au cours des derniers mois, nous avons entamé la réalisation d'un plan stratégique de l'industrie ovine. Parallèlement à cette démarche, l'UPA consultait ses affiliés sur une nouvelle structure organisationnelle voulant concentrer la représentation en région. À la lumière des échanges et informations recueillies, les membres du conseil d'administration et moi-même croyons plus que jamais que la production ovine a sa place dans toutes les régions du Québec et que les producteurs doivent se mobiliser sur une vision commune, *soit la viabilité économique de ses entreprises et à la notoriété de son produit*. Nous sommes à une étape névralgique de notre développement où le profit collectif doit primer sur le profit individuel. Je compte donc sur chacun d'entre vous afin demeurer actif et maintenir votre dynamisme syndical tant en région qu'auprès de votre syndicat ovin spécialisé.

*Je vous souhaite un bon été à tous et au plaisir de vous voir personnellement à l'automne, lors des tournées régionales !*

Langis Croft

## Concours Mérite Genovis 2009

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique



### Santé et génétique supérieure

Vous aussi vous pouvez faire confiance à

**Ferme RIDO SENC.**  
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles [www.fermerido.com](http://www.fermerido.com)

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-5140

[rido@videotron.ca](mailto:rido@videotron.ca)

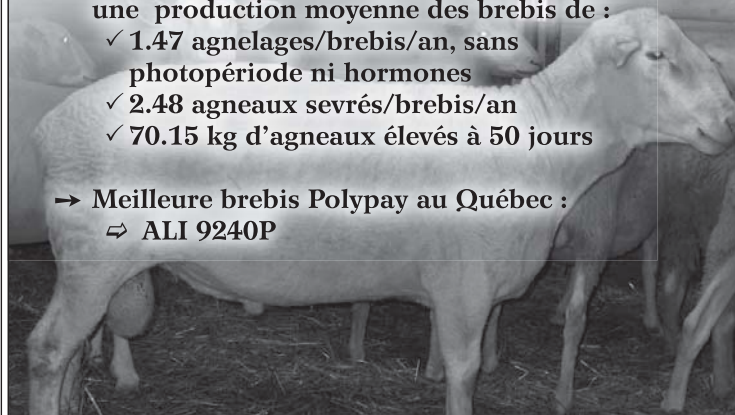
## FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

### Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

#### Gagnants au symposium ovin 2009 :

- Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec
- Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :
  - ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
  - ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
  - ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours
- Meilleure brebis Polypay au Québec :
  - ⇒ ALI 9240P



#### Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0

Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169

[fboucher8@sympatico.ca](mailto:fboucher8@sympatico.ca)

## Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

### Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

### Membres

Agronovie senc

Bergerie de la Loutre

Bergerie des Petits Anges

Bergerie Patriote

Domaine des Baliveaux enr.

Ferme Agneaux des champs

Ferme Amki enr.

Ferme Bela

Ferme Ovimax senc

Ferme RIDO senc

L'Agnellerie inc

La Moutonnerie

Les Bergeries du Margot

Les Moutons de Panurge enr.

Granby

St-Bruno-de-Guigues

St-Simon

St-Ubalde

St-Rémi-De-Tingwick

L'épiphanie

Québec

Bécancour

St-Philippe-de-Néri

La Pocatière

Kamouraska

St-Donat-de-Rimouski

Bonaventure

Saint-Jean-Port-Joli

450 379-5298

819 728-2566

418 738-3087

418 277-9191

819 359-2971

450-588-6904

418 842-2637

819 298-3184

418 498-9989

418 856-5140

418 492-3551

418 739-5876

418 534-3701

418 598-6501

[chris.beau@sympatico.ca](mailto:chris.beau@sympatico.ca)

[chantale018@tlb.sympatico.ca](mailto:chantale018@tlb.sympatico.ca)

[guylaine\\_levesque36@hotmail.com](mailto:guylaine_levesque36@hotmail.com)

[bergeriepatriote@globetrotter.net](mailto:bergeriepatriote@globetrotter.net)

[didier@ivic.qc.ca](mailto:didier@ivic.qc.ca)

[eric.tammy@videotron.ca](mailto:eric.tammy@videotron.ca)

[fermeamki@videotron.ca](mailto:fermeamki@videotron.ca)

[jflavigne74@hotmail.com](mailto:jflavigne74@hotmail.com)

[fermeovimax@videotron.ca](mailto:fermeovimax@videotron.ca)

[rido@videotron.ca](mailto:rido@videotron.ca)

[lagnellerie@videotron.ca](mailto:lagnellerie@videotron.ca)

[sheila.eric@globetrotter.net](mailto:sheila.eric@globetrotter.net)

[bergeriedumargot@globetrotter.net](mailto:bergeriedumargot@globetrotter.net)

[moutonspanurge@hotmail.com](mailto:moutonspanurge@hotmail.com)



Marie-Ève Tremblay, Directrice générale, FPAMQ



*La période estivale marque un moment important pour le monde agricole tant pour les producteurs sur le terrain que pour les ressources travaillant dans l'ombre et en appui à ces derniers. Profitons de cette période pour faire le bilan des actions menées et des résultats obtenus depuis le début de l'année.*

### MISE EN MARCHÉ

Depuis décembre 2009, la Fédération et les acheteurs ont convenu d'apporter des changements à la grille de classification des agneaux lourds afin de mieux intervenir sur le type d'agneaux à produire par les producteurs. Les indices de classification ont ainsi été répartis dans la grille de manière à diminuer l'impact entre les mesures de gras ou des côtes de conformation. Par ailleurs, une prime de deux points d'indice est donnée pour les agneaux dont le poids est de 20 à 24 kg carcasse, dont la conformation est égale ou supérieure à 3, et dont l'épaisseur de gras de couverture est de 7 à 13 mm. Pour les six premiers mois de l'année, l'indice moyen de classification a été de 99,6 comparativement à 98,6 pour la moyenne des agneaux livrés en 2009. Il s'agit d'un gain appréciable.

Par ailleurs, il est important de souligner le resserrement de l'application de la clause hors-normes, soit les agneaux dont le gras de couverture excède 18 mm. Quoiqu'appliquée automatiquement depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la pénalité de 50 % d'indice s'applique désormais et uniquement sur les lots de plus de cinq agneaux dont 50 % du lot est trop gras. La pénalité s'applique exclusivement sur les agneaux trop gras. À ce jour, cette clause a dû être appliquée une dizaine de fois tout au plus.



Avec l'état des marchés et la forte demande d'agneaux de toutes les catégories, le volume d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente pour les premiers mois de l'année 2010 a été de 4,6 % inférieur à celui de 2009, soit 1000 têtes de moins. Il est important de rappeler que généralement le tiers du

volume annuel est transigé au cours des 20 premières semaines de l'année. Les prévisions de vente pour 2010 de près de 65 000 agneaux lourds tablant sur les volumes équivalents à 2009 n'ont pas été surestimées. Afin de maintenir l'état de l'offre, les prix des agneaux ont été revus à la hausse pour la période estivale avec 7,57 \$/kg et 8,00 \$/kg, dès le 3 octobre 2010. Les parties ont convenu de devancer la période d'hiver au mois d'octobre afin d'envoyer le signal aux producteurs de produire des agneaux lourds. Il est pertinent de rappeler que la Fête du bélier aura lieu à la mi-novembre en 2010, et que le prix d'hiver (8,00 \$/kg) sera en vigueur lors de l'événement. Le mécanisme d'encan spécialisé, pour la Fête du bélier, a été approuvé par les acheteurs représentant 79 % du volume d'agneaux lourds transigés. Déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ce mécanisme doit être homologué afin de faire partie intégrante de la convention. Au cours des mois d'août et septembre, les modalités d'application à cet encan seront acheminées aux producteurs.

*les prix  
des agneaux ont été  
revus à la hausse pour  
la période estivale avec  
7,57 \$/kg et 8,00 \$/  
kg, dès le 3 octobre  
2010.*

Concernant les prix de vente des agneaux, un comité de travail a été mis sur pied afin de proposer de nouveaux mécanismes pour la fixation des prix de vente et l'attribution des contrats annuels en 2011. La période de rareté que le secteur connaît actuellement orientera les discussions de même que la pression de deux grandes chaînes de détails afin d'obtenir l'Agneau du Québec. Au cours du mois de juin, les représentants de METRO ont rencontré la Fédération afin de discuter de l'approvisionnement en viande ovine. Leur intérêt est fort important pour développer l'Agneau du Québec en partenariat avec la Fédération.



Lors de la journée annuelle de formation des classificateurs, ces derniers ont pris connaissance des modifications apportées à la Convention sur la mise en marché des agneaux lourds. Outre les aspects techniques de leur travail, il a été question de la protection de l'appellation *Agneau du Québec* et de leur rôle en ce qui concerne l'estampillage. Depuis le démarrage de l'Agence, certains acheteurs étaient peu enclins à cette pratique en raison d'encre apposée en trop grande quantité sur la carcasse. Une fois les techniques d'estampillage revues, ces inconvénients seront chose du passé. À partir du 15 juin 2010, toutes les carcasses doivent être estampillées, sauf si elles sont destinées à la découpe. La promotion de cette estampille sera notre prochaine étape de même que le suivi de l'appellation Agneau du Québec dans les magasins de détail.

Au mois de mai, le bilan des ventes à la ferme déclarées par le producteur (P6) ou un abattoir pour l'année 2009 a été envoyé aux producteurs. Les frais de mise en marché non payés étaient facturés aux producteurs. Rappelons que toute vente non-déclarée par le producteur est réputée être une transaction hors Agence et les frais complets de mise en marché s'appliquent. Au cours du mois de juillet et selon un échantillonnage aléatoire, la Fédération procédera à une vérification des factures. À noter qu'un exercice similaire sera fait rétroactivement pour l'année 2008.



Tel qu'annoncé, le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds a été modifié afin de bonifier la production d'agneaux lourds tout au long de l'année. Le nombre d'agneaux minimum par période est maintenant de cinq, par période de une, deux ou trois semaines. De plus, le règlement a été allégé afin que le producteur n'ait pas de pénalités s'il a moins de deux manquements non-consécutifs par semestre. La première partie des prélevés de 0,07 \$/kg sera redistribuée sur tous les agneaux mis en marché en vente hebdomadaire et engagement annuel au plus tard le 1<sup>er</sup> août. Elle sera calculée selon le nombre d'agneaux livrés en contrat annuel pendant les six premiers mois de l'année.

Le producteur ayant un contrat annuel recevra sa prime uniquement sur les agneaux pris en engagement annuel et en fonction du poids moyen établi par l'ensemble des agneaux mis en marché.

Des démarches ont été entreprises auprès d'Agri-Traçabilité Québec afin que les informations de traçabilité soient utilisées pour gérer les volumes d'agneaux lourds mis en marché au Québec. On constate en effet que certains agneaux sont commercialisés en-dehors des mécanismes prévus au Règlement. Dans une gestion collective où on vise l'équité des producteurs, cette pratique est inconcevable d'autant plus qu'une quantité supérieure d'agneaux transigés à l'Agence permettrait de diminuer les frais individuels de mise en marché. D'ici l'automne, une proposition de modification du Règlement sur la vente en commun sera émise afin, qu'à l'Assemblée générale annuelle, les délégués puissent donner leur appui à cette modification. Il en est de même pour les frais de vente à la ferme où une proposition est actuellement à l'étude par les membres du conseil d'administration afin d'uniformiser les frais de mise en marché pour tous les mécanismes de vente des agneaux.



## PLAN DE FINANCEMENT DE LA FÉDÉRATION

Lors de l'AGA 2009, les délégués ont rejeté la proposition de prélever un montant de 0,0054 \$/kg visant à maintenir l'enveloppe prévue des contributions et ainsi répondre aux conditions du plan de financement de la Fédération. À mi-parcours, et en tenant compte des efforts de gestion, le bilan a été positif. Toutefois, selon les données prévisionnelles de la Financière agricole du Québec, le nombre de brebis en inventaire sera moins que 170 000. Par conséquent, les sommes perçues en contributions diminueraient. Une proposition de financement sur les kg d'agneaux produits sera mise à l'étude au conseil d'administration du mois d'août et sera proposée dans les régions au cours de l'automne.

## MISE EN MARCHÉ DES AGNEAUX DE LAIT ET LÉGERS

Les représentants de la Fédération consultent actuellement différents acheteurs d'agneaux de lait et légers afin de recueillir leur vision et volonté en ce qui concerne l'organisation de la mise en marché dans ces secteurs de production. À l'automne, les producteurs seront consultés sur ces principes de vente.






## SÉCURITÉ DU REVENU

Tel qu'annoncé lors du paiement final du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), un ajustement sur les kilogrammes réels d'agneaux vendus en 2009 sera fait lors de la première avance de 2010, soit en août prochain. Suite à la demande de la Fédération, un changement de mécanique de prélèvement de la cotisation du producteur au programme ASRA sera apporté, en août, afin d'éviter un manque de liquidités.

La Fédération déclare les ventes de tous les agneaux lourds. Le bilan 2009 des ventes sera graduellement transmis aux producteurs au mois de juillet pour fin de validation avec les données d'ATQ. Les numéros de boucle de plus de neuf chiffres ne sont pas traités par ATQ. Il sera donc important de corriger les dossiers de producteurs à la Fédération afin que les agneaux vendus soient couverts par le programme ASRA. Pour ce qui est des ventes des sujets reproducteurs pour 2010, une attestation de possession de 10 % de sujets

de races pures enregistrées doit être signée et transmise à la Fédération. Cette déclaration est obligatoire afin que les sujets reproducteurs vendus dans l'année soient assurés.

Le comité de la boucle ovine se réunira au début du mois de septembre afin d'envisager la possibilité, avec ATQ, de mettre en place une nomenclature de chiffres identiques à ce que l'on retrouve en Europe. D'ici là, les producteurs qui le désirent peuvent demander à ATQ, lors d'une commande, d'inscrire le numéro de régie dans sa liste de producteurs.

Le *PDA-traçabilité* est disponible à la Fédération. Les producteurs peuvent obtenir une subvention de 60 % du coût d'achat de cet outil grâce à un programme Canadian administré par le gouvernement du Québec, auprès de leur Syndicat ovin régional. 

*Bon été à tous!*



### Le nouveau SmartFence de Gallagher Plus rapide, plus facile et plus simple.

Faites un choix intelligent,  
changez pour le **SmartFence**.

**Un système de clôture révolutionnaire tout en un, transportable, à quatre fils, de 100 m et qui est incroyablement facile à monter et démonter.** Connectez-le à n'importe quel électrificateur pour un système de clôture électrique.

Utilisez-le pour bloquer une partie du pâturage, faire un pâturage temporaire, réparer rapidement une clôture brisée, protégé des balles de foin ou pour de nombreux autres usages.



[www.gallagher.ca](http://www.gallagher.ca)

1-800-265-3150



Heures d'ouverture  
Lundi 8h30 à 19h00  
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00  
Samedi 10h00 à 16h00



5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9  
Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »  
Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure  
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



*Au plaisir de vous rencontrer*

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9  
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

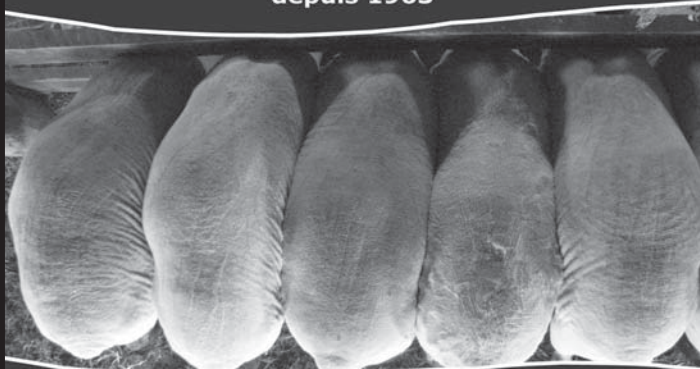


*La Ferme Manasan*



**Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE**  
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance  
depuis 1963



**Race terminale Hampshire**

- Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- Augmentez le taux de croissance
- Visez l'optimum en classification
- Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier  
**LOMANCO HAMPSHIRE!**

150, Chemin Laberge, Danville, Qc., J0A 1A0

Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge

Tél. : 819-839-3350

Cell. : 819-620-2569

Télec. : 819-839-1202

Courriel : [amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)

[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)



bergerie  
**FLEURIAULT**

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
  - Désaisonné
  - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
  - Bonne capacité et conformation
  - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
  - Productifs
  - désaisonnés
  - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
  - rustiques
  - désaisonnées
  - prolifiques

*Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !*

**CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !**

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski  
418 798-4315 • [meggieparent@globetrotter.net](mailto:meggieparent@globetrotter.net)

# À propos de la promotion...



## PROMOTION

**Marion Dallaire**, chargée de communications, FPAMQ

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) grâce à son mandat de promouvoir la production ovine québécoise et la consommation de l'agneau du Québec recherche continuellement des nouvelles opportunités afin d'accroître la visibilité du produit tout en tenant compte d'une enveloppe budgétaire restreinte. En passant par les médias conventionnels, la promotion et le marketing sont des activités qui requièrent des moyens financiers importants. D'où la nécessité d'être innovateurs.

### Site Internet

Le site de la FPAMQ destiné aux producteurs se donne un air de jeunesse ! Une analyse complète de la section du site Internet réservé aux producteurs a été faite afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des producteurs tant au niveau de la mise en marché et tous les dossiers d'actualité ainsi que des informations utiles sur la Fédération.

**Nous vous invitons à apprécier le nouveau visuel de votre Fédération, plus jeune et plus professionnel en accédant au : [www.agneauduquebec.com/Federation/Federation.htm](http://www.agneauduquebec.com/Federation/Federation.htm)**



### Matériel promotionnel

La Fédération dispose de plusieurs articles promotionnels qui sont disponibles aux producteurs sous forme :

- de livres de recettes;
- ds guides de coupes;
- d'affiches sur la production;
- de recettes à distribuer.

Concernant les livres de recettes, deux titres sont offerts : *agneau de la collection tout un plat !* et *L'agneau du Québec... en toute simplicité* du chef Paul-André Moreau.





## Agneau lourd express : un nouvel outil d'information sur l'Agence de vente des agneaux lourds

Afin que le plus grand nombre de producteurs d'agneaux et moutons soient informés des développements concernant l'Agence de vente des agneaux lourds, un nouveau bulletin d'information a vu le jour en mai dernier : **L'agneau lourd Express**.

- ➔ Envoyé à toutes les six semaines environ; ce bulletin vous informera des changements apportés aux règlementations en vigueur, rappeler des clauses en vigueur et fournir d'autres informations de l'heure;
- ➔ Lors des premières éditions, le bulletin sera envoyé via Internet et par télécopieur afin d'atteindre le plus grand nombre de producteurs. Par la suite, ce bulletin vous sera transmis seulement que par Internet. Nous invitons tous les producteurs à fournir leur adresse courriel à la Fédération.

Pour transmettre votre courriel appeler au 450 679-0540 poste 8484.

## Portes ouvertes 2010

Le 12 septembre prochain se tiendra la 7<sup>e</sup> édition des Portes ouvertes de l'UPA où une dizaine de fermes ovines ouvriront leurs portes. Afin d'appuyer les fermes qui participent à l'évènement, du matériel promotionnel sera fourni par la Fédération :

- ➔ Des recettes à distribuer seront remises à chacune des fermes ;
- ➔ Une nouvelle affiche sera conçue pour l'évènement.

## Concours de photographie

Pour une 5<sup>ème</sup> année consécutive, la FPAMQ organise son concours de photographie et cette activité connaît un intérêt de plus en plus marqué. La diversité des entreprises québécoises et la beauté des paysages valent la peine d'être présentées. Vous êtes donc invités à transmettre des photographies et vous verrez peut-être vos moutons en couverture d'Ovin Québec !

Pour plus de renseignement concernant les modalités du concours voir l'endos de la revue.

### L'Agneau lourd Express

volume 1 | Mai 2010

**PRIX**  
Nous désirons vous informer que le prix de vente pour les agneaux lourds pour la période débutant le 1<sup>er</sup> juin et se terminant le 30 novembre 2010 est de 7,57\$/kg. Pour la période débutant le 1<sup>er</sup> décembre, le prix est établi à 7,87\$/kg.

À noter que le principe d'encan spécialisé a été déposé à la RMAAQ pour homologation. L'encan spécialisé devrait avoir lieu aux environs du 16 novembre 2010.

**FORMATION PROVINCIALE**  
La formation annuelle des classificateurs aura lieu le samedi 12 juin 2010. Cette formation, à laquelle participe l'ensemble des classificateurs, vise à les informer sur certains changements apportés à la convention et surtout à mettre à niveau leurs connaissances techniques. Une démonstration de classification est prévue de même que des évaluations individuelles.

**COORDINATION ET OPTIMISATION DU TRANSPORT**  
*Régions : Bas-St-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie.*  
La coordination du transport des agneaux lourds va bon train dans ces régions depuis quatre semaines déjà. À titre de rappel, la liste des transporteurs indépendants qui œuvrent dans ces régions ainsi que les tarifs par type de tracé sont disponibles sur le site Internet de la Fédération au : <http://www.agneauquebec.com/Federation/agneauquebec.html#transport>

Les producteurs intéressés par ce service peuvent prendre contact avec Mme Amina Baba-Kheil, chargée de projet à la Fédération au : 450-679-0540 poste : 8450 ou Mme Cathy Lebel, mandataire de la Fédération au 418-862-1744.

*Régions : Centre-du-Québec, Québec, Estrie*  
Les tracés ont été réalisés en fonction de la situation géographique des producteurs et des destinations. Les soumissions des transporteurs indépendants ont été reçues. Les décisions concernant le choix des transporteurs devront être prises au cours des prochains jours. Suite à quoi la liste et les tarifs seront disponibles sur le site Internet de la Fédération.

**Prochaines régions à l'étude : Saguenay-Lac-St-Jean, St-Hyacinthe, Outaouais-Laurentides, Abitibi-Témiscoumque, Lanaudière.**

**INDEMNITÉ POUR DÉLAI D'ABATTAGE**  
À chaque semaine, l'Agence fait le suivi du délai d'abattage des agneaux lourds afin qu'il concorde avec le délai prévu à la convention. En effet, selon l'article 5.06 de la Convention de mise en marché des agneaux lourds, l'acheteur qui fait défaut d'abattre les agneaux lourds qu'il achète dans le délai prévu à l'article 4.08 de la même convention doit verser par jour de retard, en plus de leur prix, une pénalité correspondant à 5 % de ce prix sauf en cas de force majeure. Ainsi, lorsque applicable, l'Agence ajuste automatiquement le prix de vente aux producteurs et à l'acheteur pour les agneaux concernés.

**RAPPEL**  
**GARANTIE DU PAIEMENT DES AGNEAUX LOURDS**  
À l'approche des congés de la fête Nationale et de la Confédération, l'Agence de vente prévoit respecter les échéanciers habituels pour l'émission des paiements. Nous vous rappelons que la FPAMQ, grâce au Règlement sur les garanties de responsabilités financières des acheteurs d'agneaux lourds, est en mesure de garantir le paiement des agneaux par les acheteurs. Ces garanties constituent une sécurité importante pour les producteurs.

*Bonne saison estivale*

**PRÉVISIONS DE PRODUCTION D'AGNEAUX LOURDS AU COURS DES MOIS D'ÉTÉ**  
Dans le cadre des fonctions de l'Agence de vente de l'agneau lourd et afin de mieux estimer les volumes disponibles sur le marché au cours des mois de juillet, août et septembre 2010, nous demandons à l'ensemble des producteurs d'agneaux lourds de compléter et retourner le formulaire P5 avant le 23 juin 2010 à la Fédération. Le formulaire en question est envoyé à l'ensemble des producteurs. Les producteurs peuvent transmettre le formulaire par télécopieur au 450-674-4415 ou le compléter directement sur le site de l'Agence à l'adresse suivante : <http://www.agneauquebec.com/Federation/agneauquebec.html#previsions>.  
Pour toute question complémentaire veuillez communiquer avec Madame Karina Sanschagrin au 450-679-0540, poste 8804 ou M. Eric Cyr au : 450-679-0540, poste 8320.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec  
mai 2010

### L'Agneau lourd Express

volume 2 | Juin 2010

**PRIX**  
Suite à la séance de négociation qui a eu lieu le 2 juin dernier, le prix d'été est de 7,57 \$/kg. Concernant le prix d'hiver, il a été fixé à 8,00 \$/kg et sera en vigueur à partir du 2 octobre 2010 au lieu du 1<sup>er</sup> décembre, c'est-à-dire deux mois plus tôt que les années précédentes.

**FORMATION PROVINCIALE**  
La formation annuelle des classificateurs aura lieu le samedi 12 juin 2010. Cette formation, à laquelle participe l'ensemble des classificateurs, vise à les informer sur certains changements apportés à la convention et surtout à mettre à niveau leurs connaissances techniques. Une démonstration de classification est prévue de même que des évaluations individuelles.

**COORDINATION ET OPTIMISATION DU TRANSPORT**  
*Régions : Bas-St-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie.*  
La coordination du transport des agneaux lourds va bon train dans ces régions depuis quatre semaines déjà. À titre de rappel, la liste des transporteurs indépendants qui œuvrent dans ces régions ainsi que les tarifs par type de tracé sont disponibles sur le site Internet de la Fédération au : <http://www.agneauquebec.com/Federation/agneauquebec.html#transport>

Les producteurs intéressés par ce service peuvent prendre contact avec Mme Amina Baba-Kheil, chargée de projet à la Fédération au : 450-679-0540 poste : 8450 ou Mme Cathy Lebel, mandataire de la Fédération au 418-862-1744.

*Régions : Centre-du-Québec, Québec, Estrie*  
Les tracés ont été réalisés en fonction de la situation géographique des producteurs et des destinations. Les soumissions des transporteurs indépendants ont été reçues. Les décisions concernant le choix des transporteurs devront être prises au cours des prochains jours. Suite à quoi la liste et les tarifs seront disponibles sur le site Internet de la Fédération.

**Prochaines régions à l'étude : Saguenay-Lac-St-Jean, St-Hyacinthe, Outaouais-Laurentides, Abitibi-Témiscoumque, Lanaudière.**

**INDEMNITÉ POUR DÉLAI D'ABATTAGE**  
À chaque semaine, l'Agence fait le suivi du délai d'abattage des agneaux lourds afin qu'il concorde avec le délai prévu à la convention. En effet, selon l'article 5.06 de la Convention de mise en marché des agneaux lourds, l'acheteur qui fait défaut d'abattre les agneaux lourds qu'il achète dans le délai prévu à l'article 4.08 de la même convention doit verser par jour de retard, en plus de leur prix, une pénalité correspondant à 5 % de ce prix sauf en cas de force majeure. Ainsi, lorsque applicable, l'Agence ajuste automatiquement le prix de vente aux producteurs et à l'acheteur pour les agneaux concernés.

**RAPPEL**  
**GARANTIE DU PAIEMENT DES AGNEAUX LOURDS**  
À l'approche des congés de la fête Nationale et de la Confédération, l'Agence de vente prévoit respecter les échéanciers habituels pour l'émission des paiements. Nous vous rappelons que la FPAMQ, grâce au Règlement sur les garanties de responsabilités financières des acheteurs d'agneaux lourds, est en mesure de garantir le paiement des agneaux par les acheteurs. Ces garanties constituent une sécurité importante pour les producteurs.

*Bonne saison estivale*

**PRÉVISIONS DE PRODUCTION D'AGNEAUX LOURDS AU COURS DES MOIS D'ÉTÉ**  
Dans le cadre des fonctions de l'Agence de vente de l'agneau lourd et afin de mieux estimer les volumes disponibles sur le marché au cours des mois de juillet, août et septembre 2010, nous demandons à l'ensemble des producteurs d'agneaux lourds de compléter et retourner le formulaire P5 avant le 23 juin 2010 à la Fédération. Le formulaire en question est envoyé à l'ensemble des producteurs. Les producteurs peuvent transmettre le formulaire par télécopieur au 450-674-4415 ou le compléter directement sur le site de l'Agence à l'adresse suivante : <http://www.agneauquebec.com/Federation/agneauquebec.html#previsions>.  
Pour toute question complémentaire veuillez communiquer avec Madame Karina Sanschagrin au 450-679-0540, poste 8804 ou M. Eric Cyr au : 450-679-0540, poste 8320.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec  
juin 2010


## Évènements - Classique canadienne 2010

Les 21, 22 et 23 mai derniers se tenait la Classique canadienne 2010 au Québec, à Richmond. La FPAMQ et la Fédération canadienne du mouton ont uni leurs efforts de vulgarisation en partageant le même kiosque.

- ➔ Une affiche bilingue a été conçue afin de promouvoir l'agneau lourd du Québec ;
- ➔ Une édition du *Ovin Québec* a été publiée et traduite en partie afin de créer un intérêt pour les producteurs canadiens qui se sont déplacés pour l'évènement. De très bons commentaires ont été recueillis par la Fédération concernant cette traduction;
- ➔ Monsieur Dorval, classificateur pour la FPAMQ, a été invité afin de faire une démonstration de classification des agneaux lourds.



## Mérite aux méritants

Lors du Symposium ovin 2009, à Granby, la FPAMQ a remis un prix sur la régularité des livraisons d'agneaux lourds pour 2008-2009. Devant l'engouement des producteurs pour cet évènement, la FPAMQ remettra, lors de l'AGA en novembre 2010, différents prix pour les agneaux lourds commercialisés par le biais de l'Agence de vente des agneaux lourds en 2009-2010. Ces prix visent à récompenser le travail des producteurs en soulignant des efforts tel que la régularité dans les livraisons ou les meilleurs résultats de classification. 

*C'est un rendez-vous !*

## PUBLICITÉ

### Booly's

**En 1965 Agriculture Canada** décida de créer de nouvelles races. À Ottawa on expérimenta l'élevage artificiel des agneaux, régime à haute teneur énergétique et un système d'agnelage accéléré fondé sur le contrôle du cycle œstral, par les hormones, la photopériode et l'insémination artificielle donna les races Arcott.

**Au Québec, en 1965,** on importa d'Australie des brebis Dorset gestantes. Les béliers issus furent accouplés à des brebis Leicester et Suffolk. L'aptitude à s'accoupler en été fut le premier critère de sélection. L'accouplement commençait le 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 31 octobre pour un agnelage débutant fin octobre. Les agneaux nés des brebis agnelant avant le 31 décembre étaient gardés pour procréer la génération suivante de DLS.

**En 1985, Agriculture Canada** importa des Booroola Mérino porteur du gène de prolificité. En 1988, fin des programmes de génétique ovine. La race DLS manquant de prolificité, avec le généticien Mike Fahmy, nous avons développé une stratégie pour introgresser le gène Booroola de prolificité dans la race DLS.

La philosophie demeura la même, les brebis devaient s'accoupler sur pâturage d'avril à octobre dans un système accéléré de 5 agnelages en 3 ans, ceci donna la Boolys.

De 1988 à 1994 tous les sujets croisés Booroola/DLS furent achetés d'Agriculture Canada par la Cloche des Alpes. Et en 1996, on ferma la ferme expérimentale d'où renâtra le CEPOQ.

**La Boolys est 100 % québécoise en s'accouplant efficacement sur pâturage d'avril à octobre, avec sa résistance au parasitisme (CEPOQ 2005-2007) elle possède des caractéristiques unique, soit une efficacité de reproduction à moindre coût, avec le plus court interval agnelage sans aucun des coûts et inconvénients des techniques de désaisonnements que les autres races ou hybride ont besoin.**

Nous tenons à remercier la **FPAMQ** pour son leadership et support dans l'élaboration et réalisation d'un projet de recherche sur le gène Booroola en partenariat avec le **CEPOQ** ainsi que les **40 entreprises ovines utilisant des sujets Boolys.**

**Béliers génotypés Booroola BB, B+ <<Accrédités pour l'ASRA en 2010>>  
Cloche des Alpes 819-362-2531**

# À nos moutons!

## Formation provinciale

La formation annuelle des classificateurs a eu lieu le samedi 12 juin 2010. Cette formation, à laquelle a participé l'ensemble des classificateurs, visait à les informer sur certains changements apportés à la convention et surtout à mettre à niveau leurs connaissances technique. Une démonstration de classification a été faite de même que des évaluations individuelles.

## Rappel

### Prévision de production d'agneaux lourds

Dans le but de mieux connaître les volumes d'agneaux lourds sur le marché au cours des mois de juillet, août et septembre 2010, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire de prévision de production des agneaux lourds (P5) et le retourner à la FPAMQ.

Vous pouvez compléter le formulaire sur le site Internet de l'Agence de vente des agneaux lourds : [www.agenceagneaux.qc.ca](http://www.agenceagneaux.qc.ca) ou, pour de plus amples information, téléphonez à la Fédération au 450 679-0540 poste 8484.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX LOURDS DU QUÉBEC		PRÉVISION DE PRODUCTION D'AGNEAUX LOURDS		P-5	
AGENCE DE VENTE Agneaux lourds		# PRODUCTEUR FPAMQ			
NOM DE LA FERME :		BREBIS EN INVENTAIRE			
NOM DU PRODUCTEUR :		DATE DE PRISE D'INVENTAIRE			
Adresse :		Tél. : ( ) - Télécopieur : ( ) - Courriel :			
PÉRIODE DE RÉFÉRENCE ANNÉE : 2010					
PRÉVISION DE PRODUCTION MENSUELLE					
MOIS : Juillet		MOIS : Août		MOIS : Septembre	
Semaine débutant le dimanche	Nombre	Semaine débutant le dimanche	Nombre	Semaine débutant le dimanche	Nombre
1		1		1	
2		2		2	
3		3		3	
4		4		4	
5		5		5	
6		6		6	
7		7		7	
8		8		8	
9		9		9	
10		10		10	
11		11		11	
12		12		12	

## Note aux producteurs des régions Abitibi-Témiscamingue et Outaouais-Laurentides



Dans le cadre du projet de coordination du transport des agneaux lourds, une entente préliminaire a été réalisée entre la FPAMQ et un transporteur pour les régions Abitibi-Témiscamingue et Outaouais-Laurentides.

- Pour la région Abitibi-Témiscamingue : le poste de rassemblement actuel se situe à **Palmarolle**.
- Pour la région Outaouais-Laurentides : le poste de rassemblement actuel se situe à **Mont-Laurier**.

Le transporteur à partir, fait un arrêt au poste de Mont-Laurier. La destination finale est en fonction du nombre total des agneaux pour l'ensemble des deux régions.

1. **Si le nombre est supérieur ou égal à 20 agneaux** : ces derniers sont livrés directement à l'abattoir Forget.
2. **Si le nombre est inférieur à 20 agneaux** : ils sont dirigés vers l'encan de St-Hyacinthe, puis acheminés vers l'abattoir Forget sans frais supplémentaires.

## Note aux producteurs de toutes les régions

Veillez noter que les informations ayant trait au lieu ou au poste de rassemblement ainsi que l'heure de livraison seront intégrées graduellement dans votre confirmation de livraison.

Pour plus de détails concernant la coordination de transport, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Amina Baba-Khelil au 450-679-0540, poste : 8450.

## Un producteur Expert ça fait appel à La Coop!

### Pour vendre des kilos, ça prend des agneaux!

La période de transition est une période critique. Le complément préagnelage Trans-Ovi contient la protéine, l'énergie, la fibre, les minéraux et les vitamines pour aider à combler les besoins des brebis en fin de gestation.

Demandez un programme de transition adapté à votre situation.  
**Consultez votre expert-conseil La Coop.**



En tête avec  
**ÉQUIPE  
DE RÊVE**  
La Coop

**La Coop**

La Coop est une marque de commerce de La Coop fédérée

www.cepoq.com

**Le site Internet du CEPOQ s'est refait une beauté!!!**

*Le nouveau site est très convivial et contient plusieurs nouveautés! Il contient notamment de courtes animations et beaucoup de photos!*

**Moteur de recherche** : vous pouvez désormais trouver rapidement de la documentation produite par votre Centre d'expertise en utilisant le moteur de recherche. Beaucoup de documentation est disponible sur le site (rapports de recherche, articles de vulgarisation, fiches techniques...).

**Sondage en ligne** : chaque semaine, ou lorsque nécessaire, une courte question sera posée sur le site à laquelle vous êtes invités à répondre. Par ce nouvel outil, le CEPOQ veut connaître l'écho du terrain sur divers sujets. Par exemple, une question avec choix de réponse pourrait vous être posée afin de connaître les sujets qui **vous** intéressent lors d'une prochaine journée de formation.

**Bulletin électronique** : dès votre première visite sur le nouveau site, allez vous inscrire au Bulletin électronique. Lorsque le CEPOQ aura une nouvelle à annoncer (formation, événement divers, etc.), vous recevrez alors sur votre courriel ces annonces.

**Nouvelle** : cette section rapporte les actualités et faits divers en production ovine. Vous pourrez y lire les informations de l'heure sur votre Centre d'expertise et sur l'industrie ovine en général.



*En tout temps, vous avez un accès rapide à GenOvis et aux services-conseils OVIPRO.*

Brièvement, le nouveau site vous propose :

- ✓ une présentation de toute l'équipe ainsi que celle du conseil d'administration
- ✓ une visite virtuelle des installations du CEPOQ
- ✓ une explication des divers secteurs, soit la recherche & la santé et la génétique & la reproduction, la vulgarisation et le transfert technologique et la présentation de leurs comités respectifs
- ✓ la description des services-conseils
- ✓ la liste des projets en cours
- ✓ beaucoup d'articles, rapports de recherche, fiches techniques...
- ✓ des capsules vidéo
- ✓ et bien plus encore...

*À vous maintenant de découvrir notre nouveau site au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com). N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires et suggestions afin d'améliorer constamment le contenu de ce site web à [leda.villeneuve@cepoq.com](mailto:leda.villeneuve@cepoq.com).*

Bonne navigation à tous!



## Les Services-Conseils OVIPRO... En bref

### LA CLASSIQUE CANADIENNE DU MOUTON 2010... L'ÉQUIPE DU CEPOQ Y ÉTAIT!



Ce sont les 21, 22 et 23 mai derniers qu'avait lieu la Classique Canadienne du mouton 2010 grâce à la Société Canadienne des éleveurs de moutons et grâce à son hôte 2010, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec. Il s'agissait, cette année, de la 28<sup>e</sup> édition et l'évènement se tenait ici au Québec, soit à Richmond dans les Cantons de l'Est.

Toute l'équipe du CEPOQ était présente lors des journées et s'affichait par la tenue d'un kiosque, à l'intérieur duquel différents ateliers étaient offerts aux visiteurs. On y retrouvait entre autres un atelier en santé portant sur le parasitisme chez les ovins ainsi qu'un atelier en génétique et conformation. Des conférences et de l'information étaient aussi présentées par les

intervenants du CEPOQ auprès des éleveurs présents. Deux entreprises participantes se sont d'ailleurs mérité un kit d'agnelage lors du tirage de participation aux ateliers organisés par l'équipe.

Aussi, les participants ont eu l'occasion d'assister à des démonstrations de mesures d'œil de longe et de gras dorsal offert par monsieur Raymond Deshaies, technicien spécialisé en mesure d'œil de longe au CDPQ. Les gens ont apprécié l'activité qui leur permettait d'observer, par l'appareil ultrason utilisé, la composition en gras de la carcasse d'un agneau avant son abattage.

Toujours dans le cadre de l'évènement, un concours de classification d'agneaux vivants a été organisé par la FPAMQ et a permis aux participants de « se faire l'œil » suite à l'évaluation de quatre agneaux vivants qui ont par la suite été envoyés à l'abattoir et ramenés sur le site afin d'être classifiés par un classificateur certifié.



D'autres activités telles qu'un jugement de toisons, un jugement et un encan de moutons ont tous su attirer producteurs et visiteurs en grand nombre lors de la Classique.

*L'équipe du CEPOQ est fière d'avoir participé à cet évènement qui fut, encore une fois, une belle occasion d'échanger avec les producteurs de différentes provinces ainsi que leurs clients OVIPRO.*

Pour obtenir les services-conseils OVIPRO ou davantage d'information sur notre offre de services et les aides financières disponibles, contactez madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au 418-856-1200 poste 234 ou à marie-josee.cimon@cepoq.com, ou votre réseau Agriconseils au 1-866-680-1858.

## Marché

L'agneau lourd offert par les producteurs du Québec demeure sous les niveaux de la demande des acheteurs, et ce, depuis le début de l'année. L'écart entre les quantités facturées (offre réelle des producteurs) et la demande s'est davantage creusée en 2010 par rapport à 2009 pour les semaines 22 et 23.

En moyenne, les quantités facturées depuis le début de l'années 2010 se situe à 1 027 agneaux, soit 50 agneaux en moyenne en-dessous du niveau de l'an dernier.

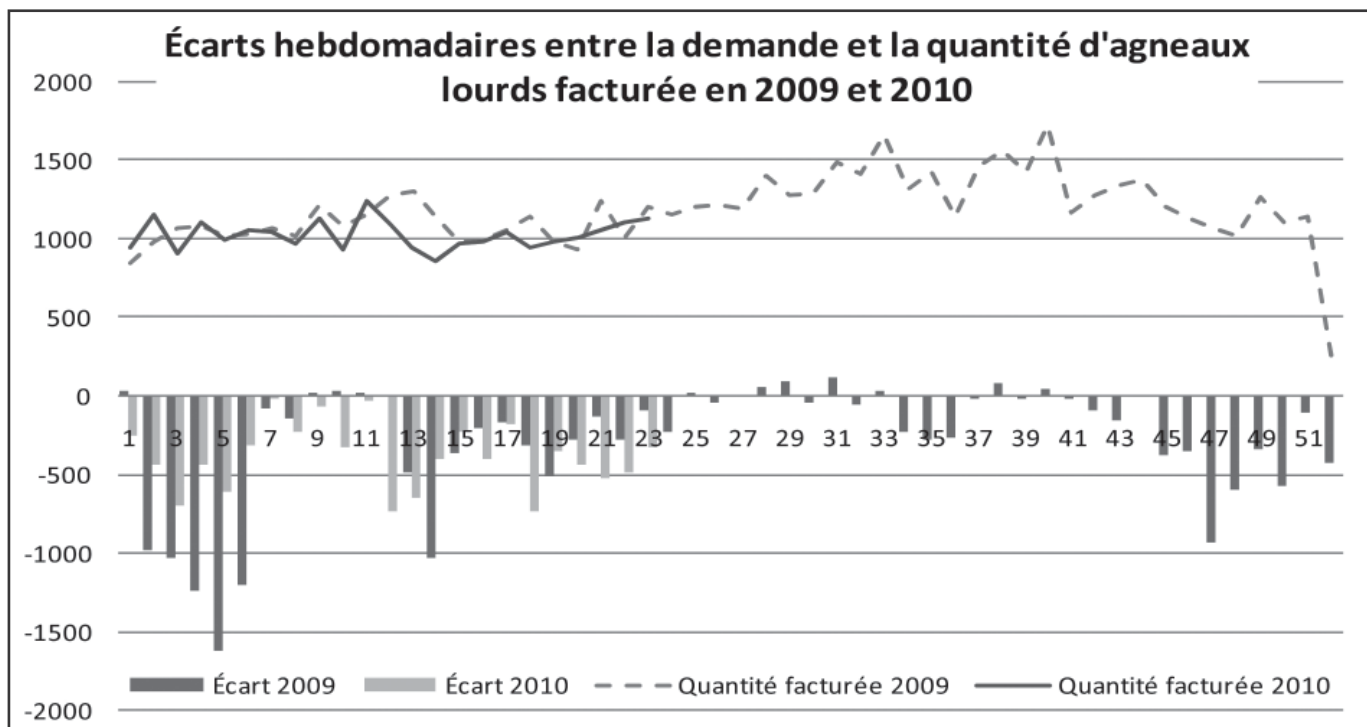
### Bilan de l'offre, de la demande et des quantités totales d'agneaux lourds facturées

	2009		2010	
	Semaine 23	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 22
Quantité demandée	1 286	1 289	1 466	1 596
Quantité offerte	1 176	1 013	1 129	1 101
Quantité facturée	1 196	1 009	1 138	1 110
Écart demande-facturation	-90	-280	-328	-486
Moyenne des quantités facturées depuis le début de l'année 2010				1 027
Moyenne des quantités facturées depuis le début de l'année 2009				1 077

Distribution provinciale des agneaux lourds selon la classification hebdomadaire pour l'année 2010	Indice	Semaine 2010-22		Semaine 2010-23	
		Nombre	%	Nombre	%
	70	6	0,6	2	0,2
75	24	2,3	14	1,3	
80	37	3,5	20	1,9	
85	2	0,2	5	0,5	
90	34	3,2	21	2,0	
92	1	0,1	2	0,2	
93	18	1,7	15	1,4	
95	45	4,3	54	5,0	
97	35	3,3	43	4,0	
98	6	0,6	6	0,6	
100	128	12,1	126	11,7	
101	60	5,7	64	6,0	
102	48	4,5	75	7,0	
103	195	18,4	195	18,2	
104	74	7,0	93	8,7	
105	322	30,4	299	27,8	
106	23	2,2	40	3,7	
Non classifié	52	4,7	64	5,6	
Total classifié	1 058	100,0	1 074	100,0	

Indice moyen	100,34	101,13
indice ≥ 100	80,3 %	83,1 %





Agence de vente des agneaux lourds

# CALENDRIER de juillet à octobre 2010

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. \*

JUILLET 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26					1	2	3
14	9	27	4	5	6	7	8	9	10
14	10	28	11	12	13	14	15	16	17
15	10	29	18	19	20	21	22	23	24
15	10	30	25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31	1	2	3	4	5	6	7
16	11	32	8	9	10	11	12	13	14
17	11	33	15	16	17	18	19	20	21
17	12	34	22	23	24	25	26	27	28
18	12	35	29	30	31				

SEPTEMBRE 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
18	12	35				1	2	3	4
18	12	36	5	6	7	8	9	10	11
19	13	37	12	13	14	15	16	17	18
19	13	38	19	20	21	22	23	24	25
20	13	39	26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2010									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	13	39						1	2
20	14	40	3	4	5	6	7	8	9
21	14	41	10	11	12	13	14	15	16
21	14	42	17	18	19	20	21	22	23
22	15	43	24	25	26	27	28	29	30
22	15	44	31						

**LÉGENDE :** SEM : numéro de la semaine  
 P2 : période de deux semaines  
 P3 : période de trois semaines

\* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

# Élevage ovin en Nouvelle-Zélande : les hauts et les bas d'une production emblématique



MARCHÉ INTERNATIONAL

Amina Baba-Khelil, agr., M.Sc., chargée de projet, FPAMQ

L'élevage en Nouvelle-Zélande est une activité importante. La production de viande, de laine et des produits dérivés valent autour de 7 milliards de \$ NZ par an, soit autour de 20 % des biens exportés de ce pays. Les fermes en production bovine et ovine comptent un nombre total de 13 000 et se situent en grande majorité dans les régions montagneuses. Historiquement, 55 % du troupeau ovin est conduit dans les régions de l'Île du Sud, le reste dans l'Île du Nord. La plupart des exploitations font l'élevage ovin et bovin en mixte, de façon à gérer les risques liés à la production. Les animaux pâturent toute l'année. La superficie pastorale compte plus de 11 millions d'hectar, dont plus de 80 % sont valorisés par l'élevage ovin.

En dépit de la forte consommation d'agneaux par les néo-zélandais (12 kg/habitant/an), près de 90 % de la production sont destinés à l'exportation. La production annuelle est autour de 402 000 tonnes d'agneaux et de 104 000 tonnes de moutons. Cette production ne représente que 4 % à l'échelle mondiale. Néanmoins, les exportations néo-zélandaises constituent 47 % des exportations mondiales. Les producteurs d'agneaux de ce pays sont alors fortement tributaires des prix qui se pratiquent sur le marché international et de la fluctuation de la valeur du dollar NZ face aux monnaies des pays importateurs.

## La production

Depuis le milieu des années 1980, date à laquelle le gouvernement a adopté d'importantes réformes avec le recul du soutien aux producteurs et la dérèglementation du secteur de la transformation, le troupeau ovin est passé de 70 millions à 39 millions de têtes, soit une baisse de plus de 44 %. Le nombre d'agneaux abattus ne compte plus que 23 millions par an par rapport au niveau record de 39 millions de têtes, soit une baisse de 41 %. Cependant, en termes de tonnage, la production n'a connu qu'une baisse de 22 %, l'amélioration de la productivité dans les fermes a compensé ainsi le recul de l'effectif total. En effet, le poids carcasse est passé en moyenne de 14 kg à 17,6 kg.

À contrario, l'élevage bovin laitier connaît une situation complètement différente avec un gain d'effectif de plus de 78 % entre 1985 et 2009 et une plus grande intensification. En fait, l'une des raisons qui explique la crise du secteur

Tableau 1 : Évolution du cheptel ovin, du nombre d'agneaux abattus et de la production d'agneaux

	1984-85	1994-95	1999-2000	2004-05	2008-09
<b>Effectif du cheptel ovin</b> (milliers de têtes)	69 739	49 466	45 680	39 271	34 086
<b>Nombre d'agneaux abattus</b> (milliers de têtes)	39 593	26 740	26 280	25 031	22 621
<b>Production d'agneaux</b> (milliers de kg, poids carcasse)	512	389	437	437,6	397,5

Source : Ministère de l'agriculture et de la foresterie (MFA)

ovin en Nouvelle-Zélande est le déséquilibre entre l'évolution des prix des terres et des revenus. Depuis le début des années 1990, le prix des terres a été multiplié par neuf pendant que le revenu issu de la production ovine a connu une baisse en 2005 par rapport à 1990 (figure 1). Le prix du lait a toutefois connu une évolution proportionnelle à celle des prix des terres (figure 2).

Face à la **sécheresse** qui a frappé le pays en 2007, une forte décapitalisation a été observée avec un recul du cheptel ovin de plus de 11 % et d'importantes reconversions dans des productions mieux valorisées. En 2008 et 2009, on estime un nombre respectif de 330 et 150 producteurs d'ovins qui se sont convertis à la production laitière.

Le second élément qui a concouru à la crise ovine a été la **fluctuation du taux de change**. En fait, les prix des marchés mondiaux, et donc du taux de change, sont prépondérants sur la rentabilité des exploitations. Le taux de change a connu de fortes instabilités au cours des dix dernières années en enregistrant des appréciations par rapport



aux autres monnaies. Au cours de 2009, le dollar NZ s'est fortement apprécié face au \$ US et à l'euro avec une hausse respective de 46 % et 29 %. Combiné à cet élément, il faut citer l'inflation importante des coûts des intrants qui a engendré des instabilités du revenu des exploitations.

## Les exportations

La viande ovine produite en Nouvelle-Zélande est essentiellement destinée au marché européen. En 2009, 50 % du volume d'agneaux exportés a été absorbé par la Grande-Bretagne, principal importateur de viande ovine en Europe et représentant 62 % des recettes d'exportation totales. Suivent dans l'ordre d'importance l'Allemagne (16 %), la France (14 %) et la Belgique (7 %).

La présentation des produits exportés depuis 1970 a beaucoup changé. À 90 %, les produits étaient exportés sous forme de carcasses entières congelées. Aujourd'hui, cette forme ne représente plus que 5 % de l'ensemble. Une part importante (65 %) est exportée sous forme découpée congelée, réfrigérée (20 %) ou désossée congelée (10 %). Il est incontestable, ce mode d'exportation a apporté une plus value aux exportations réalisées par la Nouvelle-Zélande.

En volume, le niveau des exportations a enregistré en 2008-09 une baisse de plus de 7 % par rapport à l'année précédente s'expliquant par la réduction de l'offre. Le recul de production sur le marché tant domestique que sur la scène internationale a concouru au raffermissement des prix à l'exportation obtenus par les producteurs néo-zélandais. Ces niveaux ont en effet, connu un bond de 53 % entre les années 2008-09 et 2007-08.

Selon les prévisions réalisées par *Meat and wool New Zealand* réalisées en février 2010, les exportations d'agneaux en 2009-10 devraient connaître une hausse de 3,2 % par rapport à 2008-09. L'année 2010, s'est amorcée par une dépréciation de la monnaie, rendant ainsi l'agneau de la Nouvelle-Zélande plus compétitif sur le marché mondial. Les prévisions des prix sont réalisées selon un scénario moyen de taux de change à 0,73 \$ US. Selon ce scénario, le prix de l'agneau pour 2009-10 perdrait plus de 18 % par rapport au niveau précédent mais se situerait à 28 % au-dessus de la moyenne enregistrée entre 2005 et 2008.

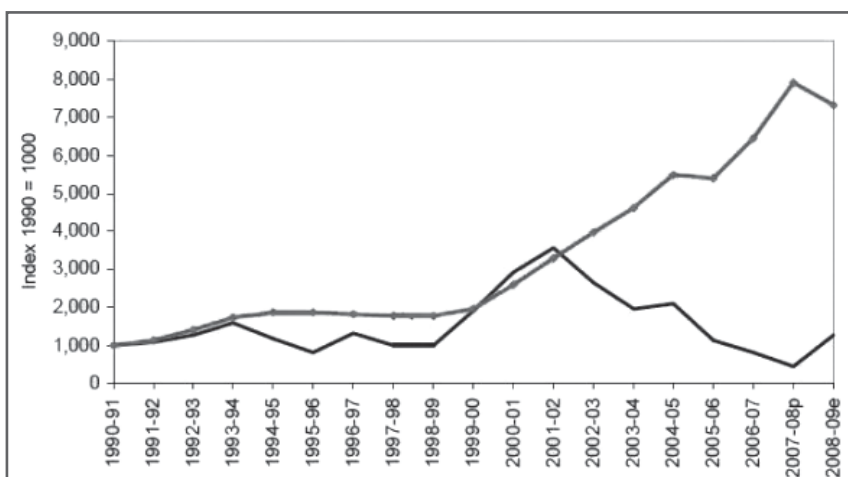


Figure 1 : Évolution des prix des terres (—▲—) et du revenu brut des producteurs d'ovins et de bovins viande (—)

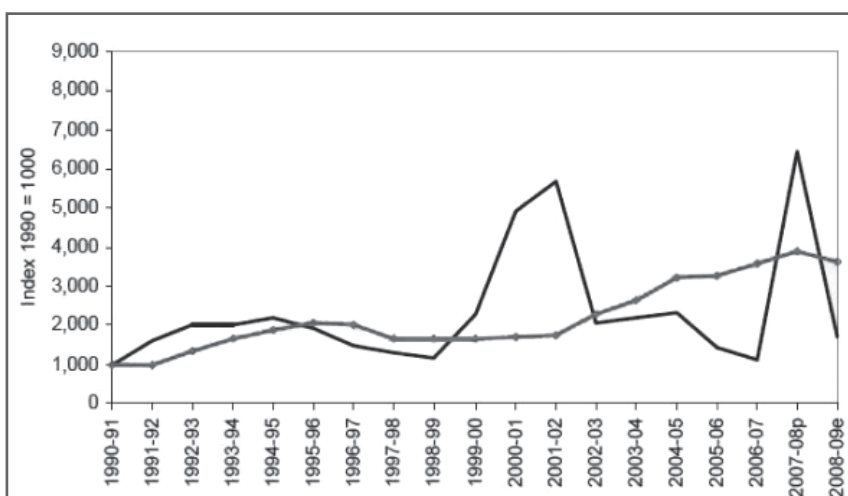
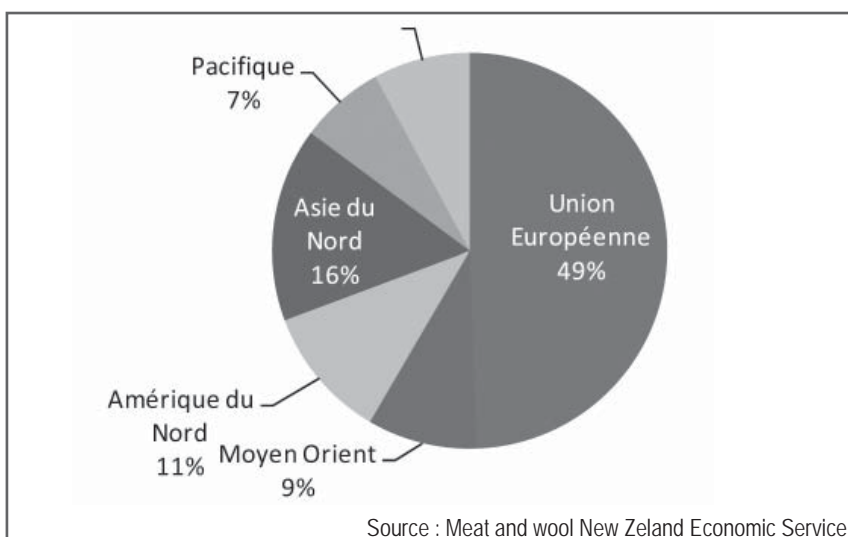


Figure 2 : Évolution des prix des terres (—▲—) et du revenu brut des producteurs laitiers (—)



Source : Meat and wool New Zealand Economic Service

Figure 3 : Exportations d'agneaux de Nouvelle-Zélande par destination en 2008-09

**Tableau 2 : Évolution des exportations d'agneaux et du prix moyen annuel à l'exportation**

Année	Agneaux exportés Milliers de tonnes	Prix d'exportation \$NZ/tête
2005-06	311,5	55,92
2006-07	330,8	53,61
2007-08	329,8	57,90
2008-09	305,2	88,69
2009-10 p	315,0	72,0

P: prévisions

Source : Meat and wool New Zeland Economic Service

aux conditions économiques adverses. Les analystes prévoient un retour vers les niveaux enregistrés avant 2008 à partir du troisième trimestre de 2010. Selon le Département américain d'agriculture, les importations de viande ovine connaîtraient un bond de 5 % en 2010.

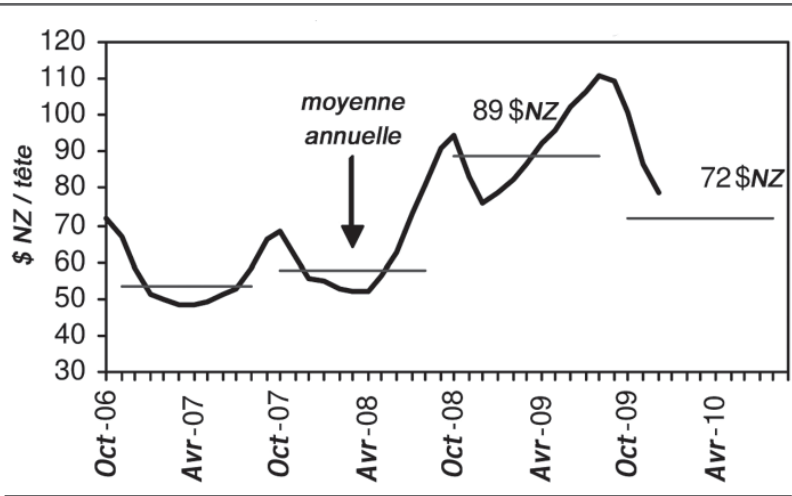
En Australie, le nombre d'agneaux abattus devrait reculer de 1 % en 2009-10. Les prévisions tablent sur une augmentation du volume exporté avec une réduction de la valeur des exportations en raison de la force du dollar australien.

### Les défis de la production néo-zélandaise

La Nouvelle-Zélande se montre de plus en plus attentive aux notions de traçabilité et de bien-être des animaux, notions fort importante à l'Europe, principal acheteur d'agneaux de la Nouvelle-Zélande. Elle se montre par ailleurs, alerte aux questions du respect de l'environnement (qualité de eaux, empreinte carbone de l'élevage, émission des gaz à effet de serres etc.)

L'un des principaux défis de la production est la faible rentabilité des activités de l'élevage ovin, et ce, malgré les coûts de production qui se situent parmi les plus bas au monde. À cela, se combine le problème de la perte de la main-d'œuvre qui se désintéresse de l'activité et des reconversions dans des types d'élevage plus rémunérateurs. Cependant, les prévisions de prix demeurent optimistes et les producteurs d'ovins gagnent en confiance depuis les hausses de prix enregistrées et de la dépréciation du dollar NZ rendant les produits plus compétitifs sur le marché mondial.

Depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, date de leurs premières exportations, les éleveurs d'ovins néo-zélandais ont réussi à développer un marché traditionnel. Ils font face toutefois à des concurrents surtout sur de nouveaux marchés, asiatiques particulièrement, ainsi que la compétition d'autres sources de protéines moins onéreuses. Ce qui suggère au secteur de trouver des voies pour différencier le produit sur le marché.



Source : Meat and wool New Zeland Economic Service

**Figure 4 : Évolution du prix d'exportation FAB ferme**

### Situation internationale

Les dernières années ont été marquées par le recul du cheptel ovin en Union-Européenne. En Grande-Bretagne, la production a baissé de 6 % et devrait perdre encore 3 % en 2010. Après des années de baisse, le cheptel en France devrait se maintenir en 2010 autour de 5,7 millions de têtes. Cette situation, couplée au recul de l'offre en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande), a eu pour conséquence un raffermissement des cours sur les marchés mondiaux. Pénalisée par le contexte économique, la consommation de viande ovine en Europe a baissé de près de 4 % en 2008. Le climat d'incertitude économique en Europe va continuer à avoir un impact sur le degré de confiance des consommateurs dans un avenir proche selon les prévisions.

Aux États-Unis, la demande au niveau de la restauration a reculé en 2008 en réponse



# Assemblée générale annuelle 2010 de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec



Daniel Dion, SEMRPQ

La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec tenait son assemblée générale annuelle à St-Nicolas le 1<sup>er</sup> mai 2010. Environ 30 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle. Les principaux sujets de discussion des membres lors de l'AGA ont été les changements au niveau de la compensation par kg d'agneau vendus à l'ASRA, le taux de réforme utilisé dans le modèle des coûts de production de l'ASRA, les programmes d'aide à l'élevage de la SEMRPQ, le projet d'évaluation de la conformation, la Classique canadienne 2010 et la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons.

Lors de l'assemblée, les membres ont demandé à la SEMRPQ de maintenir son appui au programme de développement génétique et particulièrement l'aide financière pour l'option OVI-PRO de GenOvis avec des services conseils en génétique. Les membres ont aussi demandé à la SEMRPQ d'être plus proactif dans la promotion de la race pure et des services offerts aux membres. De plus, il est aussi important pour les membres que la SEMRPQ maintienne sa collaboration avec la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec afin que les besoins des éleveurs de race pure soient rencontrés dans les changements en cours au programme ASRA.

## Le conseil d'administration 2010-2011

Jacquelin Moffet, président  
Robert Girard, vice-président  
David Mastine  
François Gélinas  
Daniel Ouellette  
Trenholm Nelson  
Meggie Parent

Voir le site Internet pour notre rapport annuel 2009-2010



## VENTE SEMRPQ - GENOVIS 2010

Date : Samedi le 21 août 2010

Lieu : Terrain de l'exposition, Richmond

- ▶ Vente à l'encan de béliers de race pour contrôlé au programme d'évaluation génétique GenOvis. Environ 25 béliers dans la vente.

Voir le site Internet de la SEMRPQ pour plus de détails. Catalogue de vente disponible au début du mois d'août.

## ENCAN DE BÉLIERS ET FEMELLES HYBRIDES

Date : Dimanche le 1<sup>er</sup> août 2010 à 15 heures

Lieu : Terrain de l'exposition agricole de Rimouski

- ▶ Vente de béliers terminaux et maternels évalués sur GenOvis. Environ 25 béliers consignés de 8 mois à 3 ans.
- ▶ Vente de femelles hybrides issues d'un croisement prolifique, par lot de 3 sujets. Âge 184 jours et plus.

Voir sur le site internet de la SEMRPQ pour plus de détails et pour consulter la liste des sujets.

Pour d'autres infos contactez Meggie Parent au 418-798-4315

## SUJETS DE REMPLACEMENT

Pour tous vos besoins en sujets de remplacement de qualité supérieur, veuillez consulter :

- Liste des membres 2010-2011 sur le site Internet de la SEMRPQ
- Section « moutons à vendre » sur le site Internet de la SEMRPQ
- Liste des béliers élites et améliorateurs sur le site Internet [www.genovis.ca](http://www.genovis.ca)

## RENCONTRE DES ÉLEVEURS DE RACE PURE

Une rencontre des membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec aura lieu dans le Bas-St-Laurent au cours des prochains mois afin de faire le point sur les 10 dernières années et sur l'avenir de l'élevage de moutons de race pure. La date et le lieu de cette rencontre reste à déterminer. Pour plus d'informations, veuillez contacter les administrateurs de la Zone 2; Les Iles-de-la-Madelaine, le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, Mme Meggie Parent au (418) 798-4315 et M. Daniel Ouellette au (418) 775-2689 ou la SEMRPQ au (418) 856-1200 poste 1.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LA SEMRPQ

Téléphone : (418) 856-1200 poste 1

Courriel : [semrpq@cepoq.com](mailto:semrpq@cepoq.com)

Internet : [www.agneauduquebec.com/semrpq](http://www.agneauduquebec.com/semrpq)

# RECHERCHÉ

## Moutons de race pure recherchés pour le projet pilote d'évaluation de la conformation!!!



Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec



Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

### Projet

Développement de paramètres et d'outils d'évaluation de la conformation des ovins pour la mise en place d'un projet pilote de service d'évaluation de la conformation chez les moutons de race pure.

### Mise en contexte

Depuis plusieurs années au Québec, les éleveurs ovins bénéficient du programme d'amélioration génétique GenOvis pour orienter le choix de leurs reproducteurs, et ce, en fonction de différents paramètres génétiques liés à la productivité des animaux. Toutefois, aucun de ces indices génétiques ne renseignent sur la qualité de la conformation des bêtes (pieds et membres, capacité, musculature, développement, ...). Bien qu'une grille d'évaluation de la conformation des sujets reproducteurs ait été développée suite à la *Tournée Génétique et conformation* (CEPOQ -SEMRPO 2008), cette grille ne permet pas de qualifier, de façon juste et précise, les qualités et les défauts d'un animal sous évaluation, surtout lorsque vient le temps de la sélection pour la reproduction en race pure. Ainsi, les éleveurs de race pure, qui doivent tenir compte autant de la qualité génétique de leur sujet, de leurs performances, des caractéristiques de race et de la conformation, demeurent démunis. Aucun outil officiel d'évaluation et de sélection sur conformation n'est actuellement disponible pour ces derniers. Seules les expositions agricoles permettent une certaine évaluation de la conformation des ovins au Québec.

### Objectif général

Améliorer la conformation des ovins pour optimiser les performances zootechniques du cheptel québécois.

### Objectifs spécifiques

1. Déterminer les mesures objectives de critères de conformation liés à la productivité optimale des ovins;
2. Développer des outils d'évaluation de la conformation;

3. Former d'éventuels évaluateurs (classificateurs) de la conformation des ovins;
4. Mettre en place un projet pilote de service d'évaluation de la conformation des moutons de race pure;
5. Intégrer les critères de conformation dans le programme d'évaluation génétique GenOvis.

### Réalisation du projet

Lé projet pilote du service d'évaluation/classification à domicile des ovins débutera d'ici l'automne 2010. Cette implantation sera réalisée sur une période de 12 mois au cours de laquelle les utilisateurs seront consultés quant à la qualité et au fonctionnement du service. Tout au long du projet pilote, l'équipe de travail multipliera les occasions d'informer les producteurs ovins sur l'importance de la conformation chez les sujets reproducteurs, ceci étant une suite logique du projet « *Formation et développement d'outils pour la sélection des sujets reproducteurs dans les entreprises commerciales pour améliorer la qualité du cheptel et l'agneau produit ainsi que la rentabilité* » dont la tournée provinciale a eu lieu en 2008. Vers la fin du projet pilote, un sondage sera acheminé à tous les utilisateurs afin d'obtenir leurs commentaires.

***Vous possédez des sujets de race pure évalués sur GenOvis? Oui! Vos animaux sont alors des candidats idéals à classifier pour leur conformation. Le classificateur communiquera avec vous prochainement... Toutefois, vous pouvez nous faire connaître votre intérêt à participer au projet pilote en contactant :***

**Léda Villeneuve, agr., M.Sc.  
(418) 856-1200 poste 229  
leda.villeneuve@cepoq.com**

### Partenaire financier

Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés, Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants » du MAPAQ.

# Faire des lots pour mieux répondre aux besoins de chaque brebis!



**PRODUCTION OVINE LAITIÈRE**

**Joannie Lassonde**, technicienne agricole

L'organisation des groupes d'animaux dans la bergerie est un facteur important au niveau de la rentabilité de l'entreprise. Mieux on fera nos lots, mieux on tirera profit de chaque animal, puisque l'on pourra ainsi mieux répondre à leurs besoins.

Quand on veut séparer le cheptel en différents groupes, il y a maintes possibilités, puisque chaque ferme a sa situation propre. Je vais traiter ici de ceux qui touchent plus particulièrement les brebis laitières.

## Lots d'agnelles de renouvellement :

Tout d'abord, un point crucial à retenir est que l'avenir de notre troupeau laitier passe par les agnelles de remplacement! On doit donc les élever à part des autres agneaux de façon à leur fournir un programme alimentaire et une conduite spécifique. Les agnelles de renouvellement peuvent être soignées séparément, de quelques semaines de vie jusqu'à la mise bas. Il faudra faire des lots selon la grosseur (deux ou trois lots) et toujours s'assurer qu'ils resteront homogènes afin d'éviter la compétition.

## Lots à la reproduction :

Au moment de la reproduction, on peut diviser le groupe des brebis laitières en deux lots :

### Les meilleures brebis :

Fortes productrices, bonne conformation, bonne persistance en lait, peu de cellules somatiques, bonne santé générale, etc... La quantité de femelles dans ce lot dépendra de votre pourcentage de renouvellement. Ces femelles seront accouplées avec de très bons béliers et leurs filles seront gardées pour le renouvellement du troupeau.

### Les autres brebis :

En théorie, on ne gardera pas les rejetons des moins bonnes femelles de façon à améliorer le niveau des performances du cheptel. Une option avantageuse dans ce cas serait d'accoupler ces brebis avec des béliers de boucherie. Cette façon de faire permettra de mieux rentabiliser les agneaux vendus pour la viande.

Aussi, il ne faut jamais mettre les agnelles dans le même groupe que les brebis pour la mise au bélier, car les jeunes présentent des signes de chaleur beaucoup plus discrets qui risqueraient de les tenir éloignées des mâles.

## Lots de brebis en début de gestation :

La fin de la traite et les trois premiers mois de la gestation sont une période où les femelles ont de faibles besoins alimentaires. On profitera donc de ce laps de temps pour remettre en bonne condition de chair celles qui sont plus maigres, et ce, en visant une note d'état corporel d'environ 3,5 à la mise bas (tout dépendamment des races). On pourrait donc idéalement séparer les plus maigres des autres afin de leur fournir une alimentation plus appropriée.

## Lots de brebis en fin de gestation :

Si on fait des échographies, on peut demander de faire un dénombrement des fœtus de façon à organiser des lots de brebis ayant des portées simples ou multiples. Sinon, on peut simplement faire des lots de brebis maigres ou grosses. Finalement, une autre option serait de choisir un animal « moyen » comme base de rationnement.

## Lots à la traite :

Habituellement, on n'aura qu'un seul groupe en lactation, sauf si vous décidez de traire les antenaises (brebis à leur 1<sup>ère</sup> lactation) à part. Toutefois, comme les manchons trayeurs permettent la transmission des cellules somatiques d'une brebis à l'autre, il est important de séparer du reste du troupeau celles dont le taux de cellules est trop élevé. On pourra ainsi les traire en dernier afin d'éviter de contaminer le reste du groupe et aussi cela nous permettra de les traiter s'il y a lieu.

Si on sépare les agneaux à la naissance, on aura un groupe de femelles donnant du colostrum qui devront être traites durant sept jours et il faudra éviter de mélanger ce lait à celui qui ira pour la consommation. Idéalement, on le redonnera aux agneaux!

Faire des lots est une façon efficace d'améliorer les performances du troupeau. En groupant les animaux de façon homogène, selon leurs besoins alimentaires, selon leur situation de production, etc, on peut ainsi éviter la compétition et mieux combler les besoins tant des meilleurs sujets que des moins productifs.



*... l'avenir de notre troupeau laitier passe par les agnelles de remplacement! On doit donc les élever à part des autres agneaux de façon à leur fournir un programme alimentaire et une conduite spécifique. ...*

# Certaines heures de travail sont plus payantes que d'autres!...

## PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Michèle de Munck, Technicienne à l'information - PPA

En production ovine, les tâches sont nombreuses! Souvent trop nombreuses... Tout presse et il faut établir des priorités : choisir ce qui sera fait aujourd'hui et ce qui peut être remis à plus tard. Dans ces situations, la gestion et l'administration sont des tâches qui sont fréquemment reportées. Cependant, de plus en plus, la survie d'une entreprise dépend de sa gestion, de la créativité et de l'innovation dont font preuve ses gestionnaires. Est-il encore approprié de faire passer la gestion après les autres multiples tâches de la ferme? L'entreprise agricole d'aujourd'hui ne devrait-elle pas accorder un peu plus d'importance à la gestion?

Pour vous aidez à répondre à ces questions, nous avons construit un exemple pour analyser l'impact financier qu'aurait un changement dans vos plans de financement en comparaison du travail à y investir. En agriculture, les frais financiers sont parmi les plus importants mais le Programme de paiement anticipé (PPA), programme financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), peut aider à alléger considérablement vos coûts d'intérêts. Puisqu'il en est à sa deuxième campagne dans le secteur ovin, beaucoup en connaissent déjà les grandes lignes : c'est un prêt basé sur le nombre d'agneaux en inventaire; les taux d'intérêt sont : 0 % sur le premier 100 000 \$ et taux préférentiel moins 0,25 % pour le montant supérieur à 100 000 \$ jusqu'à 400 000 \$.

Beaucoup se demandent : « Vaut-il la peine de passer du temps à compléter la demande pour le montant que je vais économiser en bout de ligne? » **Voici un exemple qui vous montre ce que VOUS pourriez gagner.**

Utilisons comme exemple une entreprise ovine qui a un inventaire suffisant pour justifier un PPA de 50 000 \$ en remplacement d'une marge de crédit équivalente qui lui coûte 5 % d'intérêt. Cette entreprise décide de faire une demande de PPA de 50 000 \$.

<b>Marge de crédit (institutions financières)</b>	<b>50 000 \$</b>
Taux d'intérêt	5 %
Coût en intérêts	2 500 \$
Frais de marge de crédit	?
<b>Avance (PPA)</b>	<b>50 000 \$</b>
Taux d'intérêt	0 %
Coût en intérêts	0 \$
Frais d'administration	375 \$
<b>Économie potentielle</b>	<b>2125 \$</b>


### Si on regarde maintenant le temps investi pour gagner cet argent :

1. Appeler au service du PPA pour bien comprendre le programme : **0,5 heure**
2. Compléter la demande seul ou avec l'aide d'un membre de l'équipe du PPA : **0,5 heure**
3. Lire les formulaires au complet : **2 heures**
4. Prendre rendez-vous avec le banquier et aller faire compléter les annexes : **2 heures**
5. Compléter le rapport d'inventaire de mi-campagne : **0,5 heure**

**Total du temps investi pour la demande : 5,5 heures**

**Rendement à l'heure d'une demande de PPA : 386 \$ / heure.**

### Combien d'heures de travail sont aussi payantes que celles-ci?

Évidemment, chaque situation est différente. Cependant vous pouvez utiliser vos propres calculs pour évaluer le rendement à l'heure d'une demande de PPA dans votre entreprise! 

Nom du produit agricole	Taux AAC
Agneaux de lait :	50 \$/tête
Agneaux légers :	64 \$/tête
Agneaux lourds :	83 \$/tête

**Pour savoir comment bénéficier du PPA, informez-vous à la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec (FPAMQ), service du PPA au 450 679-0540, poste 8994.**

**Le Programme de paiement anticipé est un outil de gestion disponible pour tous les producteurs d'agneaux et de moutons du Québec.**

**Avez-vous reçu votre**

*nouvel adaptateur ?*



**Sylvie Boutin**, conseillère aux communications, ATQ

Les producteurs ovins qui ont commandé des identifiants depuis le début de l'année 2010 (boucles électroniques à têtes noires aérées), ont reçu par la poste en juin, de la part du fabricant *Allflex*, un **adaptateur de couleur grise** pour leur pince manuelle (grise également).

Veuillez noter que si vous utilisez votre pince manuelle ovine sans adaptateur ou avec un adaptateur de couleur bleue ou noire, vous risquez que l'installation de votre identifiant soit inadéquate ou qu'il se brise.

***Vous n'avez pas reçu votre adaptateur gris et vous utilisez déjà des boucles ovines à têtes aérées?  
Contactez rapidement le service à la clientèle d'ATQ au 1 866 270-4319.***

### ***ATQ Direct: la nouvelle version est en ligne!***

ATQ Direct, le site transactionnel accessible via le site Internet d'ATQ au [www.agri-tracabilite.qc.ca](http://www.agri-tracabilite.qc.ca) vous permet d'accéder à votre dossier personnel et procéder à vos déclarations de traçabilité directement à partir de votre ordinateur.



En ligne depuis mai dernier, la nouvelle mouture du site *ATQ Direct* vous offre des fonctions additionnelles. Vous pouvez, entre autres, utiliser :

- Un **module de sommaire** – qui vous permet de visualiser un sommaire de vos animaux par espèce, par sexe et par groupe d'âge;
- Un **module de recherche** – qui vous permet d'effectuer une recherche par numéro d'identifiant, par espèce, par sexe ou par groupe d'âge;
- Un **module de personnalisation des sites** – qui vous permet de confectionner des listes de sites fréquemment utilisés ou de sites d'affaires.

### ***Vous désirez un inventaire de troupeau ? Faites le 2!***

Vous n'avez pas Internet et vous désirez obtenir un accès rapide et en tout temps à votre dossier de traçabilité afin d'assurer sa mise à jour? N'oubliez pas ! Vous êtes en mesure de procéder à la vérification de votre dossier chez ATQ à partir de votre téléphone, et ce, de 5 heures à 23 heures, 7 jours sur 7, via le 1-866-270-4319.

Des **inventaires sommaires ou complets** par espèce, pour un ou plusieurs sites, peuvent être obtenus directement du système téléphonique d'ATQ en modes vocal, fax ou courriel. Des listes indiquant les **entrées/sorties de vos animaux**, pour un ou plusieurs sites, peuvent également être commandées au système et expédiées par fax ou par courriel.

Vous pouvez vous **abonner gratuitement aux différents services offerts**, et ce, sur une base mensuelle. Cette option vous permet alors de recevoir automatiquement par fax ou par courriel, les différents rapports auxquels vous vous êtes abonnés.

Si vous n'avez pas accès à une ligne fax ou à une adresse courriel, pour la première année de la mise en service de ce système, vos rapports vous seront transmis par la poste!

*Bonne traçabilité!*

# Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quels coûts ?



RECHERCHE

Joannie Jacques, agr., Étudiante à la maîtrise, Université Laval

Amina Baba-Khelil, agr., Agroéconomiste, Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec

En collaboration avec Dany Cinq-Mars<sup>1</sup>, Ph. D., agr., Yvan Chouinard<sup>1</sup>, Ph. D., agr. et Claude Gariépy, Ph. D.<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Professeur-chercheur au Département des sciences animales, Université Laval

<sup>2</sup>Chercheur au Centre de recherche et de développement sur les aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada

## Rappel et résumé du projet

Financée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), cette étude intitulée: *valorisation des ressources fourragères chez les agneaux lourds à l'engraissement*, a pour principal objectif de vérifier la faisabilité d'une alimentation à forte proportion de fourrages pour des agneaux à l'engraissement en évaluant les impacts de ce type d'alimentation sur la qualité de la carcasse et de la viande, les frais d'élevage, etc.

Pour la réalisation de ce projet de recherche, 40 agneaux mâles de race Dorset ont été distribués aléatoirement, en fonction du poids au sevrage et de l'EPD<sup>100jrs</sup> en quatre traitements alimentaires (10 agneaux par traitement) :

- (C) Conventionnel-Témoin : concentrés et foin à volonté;
- (F) Fourrage : ration composée de 60 % de foin et 40 % de concentrés;
- (A) Affouragement : herbe fraîche à volonté servie deux fois par jour;
- (P) Pâturage : parcelles de pâturage en gestion intensive (rotation aux 24 h).

Tout au long du projet, les agneaux ont été pesés de façon hebdomadaire, pour assurer un suivi adéquat de leur croissance. Le GMQ des agneaux a été respectivement de 449 g/j, 347 g/j, 267 g/j et 295 g/j pour les traitements C, F, A et P. L'engraissement a eu lieu du sevrage (poids moyen de 24 ± 3 kg) jusqu'à l'obtention du poids visé pour l'abattage, soit 47 ± 1 kg.

## Qualité de viande

Selon les résultats obtenus par ce projet, les traitements alimentaires semblent avoir très peu d'influence sur les caractéristiques physico-chimiques de la viande. En effet, aucune différence majeure n'a été observée entre la composition chimique (teneur en eau, gras, protéine et collagène) de la viande des agneaux élevés selon les différents traitements alimentaires. De même, aucune différence significative n'a été observée pour les indicateurs de tendreté de la viande à savoir : la force de cisaillement, la longueur des sarcomères et l'indice de fragmentation myofibrillaire. D'ailleurs, les valeurs de forces de cisaillement et d'analyse sensorielle de tendreté obtenues dans cette étude traduisent globalement une viande de tendreté tout à fait acceptable, et ce, pour les quatre traitements alimentaires. Il est toutefois pertinent de mentionner que la longueur des sarcomères<sup>1</sup> obtenus pour les quatre traitements alimentaires est relativement courte comparée aux données disponibles dans la littérature, soit 1,4 µm comparativement à 1,8-1,9 µm, et ce, pour le même muscle. Ce raccourcissement des sarcomères indique que la viande a subi un phénomène communément appelé le *Cold Shortening*, causé par le refroidissement trop rapide des carcasses après l'abattage. Pour éviter le *Cold Shortening*, une règle est à respecter : empêcher le refroidissement de la carcasse (le muscle) à une température inférieure à 10 °C avant que dix heures soient écoulées après l'abattage.



## Cold Shortening

Ce phénomène de raccourcissement au froid a lieu lorsque la carcasse atteint une température inférieure à 10 °C et que le pH est encore supérieur à 6, c'est-à-dire au début de la conversion post-mortem du glycogène en acide lactique (le pH est une mesure de l'acidité du muscle et le glycogène est la source d'énergie musculaire qui s'épuise progressivement après la mort de l'animal). Si la température du muscle baisse trop rapidement, celui-ci se contracte en réaction au froid, ce qui a pour effet de rendre la viande plus dure après la cuisson. Ce phénomène fréquemment observé dans les abattoirs du Québec s'explique par la température relativement basse (~ 4 °C) des chambres froides dans lesquelles les carcasses d'agneaux sont transférées immédiatement après l'abattage. M. Éric Pouliot, dans le cadre de son projet de doctorat, réalise un travail pour le développement d'alternatives afin d'améliorer cette situation.



Longe normale



Longe ayant subi le  
*Cold Shortening*

<sup>1</sup>Agencement de filaments qui constituent l'unité de base des myofibrilles du muscle et qui se raccourcissent lorsque le muscle se contracte

## Appréciation sensorielle

Afin de savoir si le consommateur serait en mesure de faire une distinction sensorielle entre les agneaux qui reçoivent une alimentation différente des autres, un panel de juges a été formé pour évaluer les caractéristiques organoleptiques de la viande, soit sa tendreté, sa jutosité et sa saveur (Tableau 1). Aucune différence significative n'a été perçue au niveau de la tendreté et de la jutosité de la viande entre les quatre traitements alimentaires. Toutefois, les agneaux nourris aux concentrés à volonté avaient, selon les juges, une saveur typique d'agneaux légèrement plus prononcés. Bien que l'apprécia-



0 = toute la lumière est absorbée). Plus la valeur de la luminosité est petite, plus la viande est foncée. Les résultats présentés au Tableau 2 montrent que les agneaux alimentés à l'herbe (A et P) ont une viande plus foncée (plus petite valeur de  $L^*$ ). Cette différence de coloration peut-être attribuée à l'âge de l'animal, puisque les agneaux des traitements A et P ont eu un GMQ inférieur et ont donc été, pour un même poids d'abattage, abattus plus vieux. En effet, il est connu que la teneur en myoglobine (pigment qui donne sa coloration à la viande) augmente avec l'âge, c'est pourquoi les animaux plus vieux

ont généralement des viandes plus foncées. Les paramètres  $a^*$  (rouge) et  $b^*$  (jaune) servent à définir la couleur. Comme l'indique le paramètre  $b^*$  du gras (Tableau 2), les agneaux alimentés à l'herbe ont un gras plus jaune (plus grande valeur de  $b^*$ ). La coloration jaune du gras provient de la caroténoïde qui s'accumule dans le gras des animaux élevés au pâturage, ce pigment se retrouve en grande quantité dans l'herbe fraîche. Dans le cadre du projet réalisé sur la valorisation des fourrages, bien que le gras des carcasses d'agneaux alimentés à l'herbe soit plus jaune, cela ne semble pas problématique puisque les valeurs maximales obtenues pour les agneaux à l'herbe ( $b^*$  14) sont de loin inférieures à 25. En effet, dans une étude réalisée par Prache et al. (1990) sur les défauts du gras ovin, les carcasses d'agneaux déclassées pour un gras trop jaune avaient toutes des valeurs de  $b^* > 25$ .

**Tableau 1** : Appréciation sensorielle des *longissimus dorsi* provenant de carcasses d'agneaux soumis aux différents traitements alimentaires

	Traitements <sup>1</sup>				SEM	Valeur P
	C	F	A	P		
Tendreté <sup>3</sup>	5,63	5,00	5,70	4,87	0,42	NS <sup>2</sup>
Jutosité <sup>4</sup>	2,64	2,80	2,86	2,61	0,37	NS <sup>2</sup>
Saveur <sup>4</sup>	4,52 <sup>b</sup>	4,34 <sup>ab</sup>	4,17 <sup>ab</sup>	4,08 <sup>a</sup>	0,52	0,03

a, b, c : Des lettres différentes sur la même ligne indiquent qu'il y a une différence significative entre les traitements

1 : C=Conventionnel, F= 60 % foin et 40 % concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage

2 : NS signifie qu'il n'y a aucune différence significative entre les traitements

3 : Paramètre évalué sur une échelle de 1 à 8 (1 étant très ferme et 8 étant très tendre)

4 : Paramètre évalué sur une échelle de 0 à 7 (0 étant absente et 7 étant extrême)

tion et la perception d'une saveur soient très personnelles et subjectives, cela nous indique tout de même qu'élever des agneaux au pâturage ne semble pas affecter négativement l'odeur et la saveur de la viande.

## Couleur de la viande et du gras

Afin de déterminer l'impact de l'alimentation des agneaux sur les caractéristiques visuelles de la viande et du gras, la couleur a été évaluée en fonction des paramètres  $L^*$ ,  $a^*$  et  $b^*$ .  $L^*$  représente la luminosité (100 = toute la lumière est réfléchi,

**Tableau 2** : Couleur du muscle *longissimus dorsi* et du gras sous-cutané provenant d'agneaux élevés avec différents traitements alimentaires

	Traitements <sup>1</sup>				SEM	Valeur P
	C	F	A	P		
<b>Viande</b>						
$L^*$	41,28 <sup>b</sup>	40,37 <sup>b</sup>	38,36 <sup>a</sup>	38,14 <sup>a</sup>	0,88	< 0,05
$a^*$	11,52	11,34	11,26	12,12	0,50	NS <sup>2</sup>
$b^*$	5,26	5,35	5,13	5,53	0,34	NS <sup>2</sup>
<b>Gras</b>						
$L^*$	74,51 <sup>a</sup>	77,22 <sup>b</sup>	77,89 <sup>b</sup>	77,44 <sup>b</sup>	0,69	0,005
$a^*$	2,13	2,03	1,75	1,88	0,35	NS <sup>2</sup>
$b^*$	9,02 <sup>a</sup>	10,81 <sup>ab</sup>	14,40 <sup>c</sup>	13,56 <sup>bc</sup>	0,78	< 0,0001

a, b, c : Des lettres différentes sur la même ligne indiquent qu'il y a une différence significative entre les traitements

1 : C=Conventionnel, F= 60 % foin et 40 % concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage

2 : NS signifie qu'il n'y a aucune différence significative entre les traitements



## Herbe et Oméga-3

Les consommateurs se soucient de plus en plus de l'impact de leur alimentation sur leur santé, ils recherchent, entre autres, des produits à faible teneur en gras ou contenant des acides gras bénéfiques pour la santé, comme les oméga-3 ou les acides linoléiques conjugués (ALC) qui pourraient prévenir ou moduler certains cancers ou maladies cardiovasculaires. En ce sens, la viande d'agneaux alimentés à l'herbe (A et P) suscite un intérêt, puisqu'elle contient plus d'ALC et d'oméga-3 (Tableau 3) que la viande d'agneaux nourris aux concentrés (C et F). De plus, le ratio  $\omega-6/\omega-3$  de la viande d'agneaux nourris à l'herbe ( $\approx 2$ ) est inférieur à celui des agneaux du traitement F ( $\approx 4$ ). Ce dernier est plus bas que le ratio obtenu par le traitement C ( $\approx 5$ ) (Tableau 3). Ce ratio est souvent utilisé comme indice de qualité nutritionnelle d'un produit sur la santé et devrait être inférieur à 4. Notre alimentation, en général, a un ratio  $\omega-6/\omega-3$  excessivement élevé, soit souvent de l'ordre de 10/1. Diminuer ce ratio pourrait favoriser



une meilleure santé, c'est en partie pourquoi il est recommandé de consommer plus d'oméga-3. Ainsi, la consommation de viande d'animaux élevés avec plus de fourrages contenant plus d'oméga-3 et ayant un meilleur ratio  $\omega-6/\omega-3$  serait favorable.

### Commercialisation et produit de créneau



L'augmentation des acides gras oméga-3 contenus dans la viande d'agneaux élevés au pâturage pourrait avoir un intérêt commercial. Nous nous sommes alors penchés sur la question qui nous permettrait

de savoir si une viande obtenue à partir d'agneau élevé au pâturage serait un produit de créneau de type « Enrichi en Oméga-3 ». Au Canada, la réglementation sur l'étiquetage des aliments et des drogues (Santé-Canada), stipule que pour qu'un produit soit considéré comme source d'acides gras polyinsaturés oméga-3, il doit contenir plus de 300 mg d'oméga-3 par portion de 100 g. Bien que l'alimentation à l'herbe augmente significativement, la quantité d'oméga-3 dans la viande d'agneau, ces quantités (Tableau 3 : 50 mg/100g muscle) ne seraient pas suffisantes pour commercialiser ce produit sous la bannière « Enrichie en oméga-3 ». Il est important de mentionner néanmoins, que la longe d'agneau (longissimus dorsi) utilisée pour faire l'analyse du profil en acide gras dans cette expérience est une viande très maigre (< 3 % gras) et que seul le gras intramusculaire a été analysé. Dans les coupes de viande disponibles sur le marché (côtelette ou carré d'agneau par exemple), le muscle n'est généralement pas séparé du gras de couverture. Il serait alors intéressant de réaliser l'analyse sur le produit dans son ensemble (viande + gras de couverture) afin de vérifier s'il pourrait contenir suffisamment d'oméga-3 pour être commercialisé sous cette effigie.

**Tableau 3** : Composition en acides gras du gras intramusculaire de la viande d'agneaux alimentés avec les différents traitements alimentaires

	Traitements <sup>1</sup>				SEM	Valeur P
	C	F	A	P		
<b>% acides gras totaux</b>						
ALC <sup>3</sup>	0,4 <sup>a</sup>	0,4 <sup>a</sup>	0,6 <sup>b</sup>	0,6 <sup>b</sup>	0,03	< 0,0001
Oméga-6	6,6	6,6	5,5	7,2	0,6	NS <sup>2</sup>
Oméga-3	1,3 <sup>a</sup>	1,7 <sup>a</sup>	2,6 <sup>b</sup>	3,5 <sup>c</sup>	0,2	< 0,0001
<b>mg/100g viande</b>						
ALC <sup>3</sup>	7,2 <sup>a</sup>	7,5 <sup>a</sup>	11,9 <sup>b</sup>	8,4 <sup>a</sup>	0,9	0,0008
Oméga-6	128 <sup>b</sup>	115 <sup>ab</sup>	105 <sup>a</sup>	100 <sup>a</sup>	6,0	0,005
Oméga-3	26 <sup>a</sup>	30 <sup>a</sup>	51 <sup>b</sup>	48 <sup>b</sup>	3,0	< 0,0001
Ratio $\omega-6/\omega-3$	5,1 <sup>c</sup>	4,0 <sup>b</sup>	2,2 <sup>a</sup>	2,1 <sup>a</sup>	0,24	< ,0001

a, b, c : Des lettres différentes sur la même ligne indiquent qu'il y a une différence significative entre les traitements

1 : C=Conventionnel, F= 60 % foin et 40 % concentrés, A=Affouragement, P=Pâturage

2 : NS signifie qu'il n'y a aucune différence significative entre les traitements

3 : Acide linoléique conjugué

## Coûts de production \$\$\$

Dans le cadre de cette étude, une analyse économique a été réalisée dans le but d'estimer le coût d'élevage des agneaux pour les traitements (C), (F) et (P). Le traitement (A) n'est pas un régime utilisé en pratique, il a donc été exclu de l'analyse.

Pour les besoins de l'analyse les coûts considérés sont les suivants : les coûts de l'alimentation et de la main-d'œuvre, l'amortissement et l'assurance des bâtiments pour les traitements (C) et (F) et l'amortissement des clôtures pour le traitement (P).

Une mise en garde s'impose quant à la manipulation des résultats obtenus car l'objectif central de réaliser une étude économique. Par ailleurs, rappelons qu'il est difficile de réaliser une économie d'échelle avec un échantillon de dix agneaux. Le choix des traitements a été simplifié pour les besoins de l'étude, ce qui n'est pas forcément représentatif de la réalité. Les données utilisées sont issues de plusieurs sources et proviennent d'un mixte d'enquête ramenée sur la base de l'échantillon (enquête du coût de production : CECPA, données du

Budget Pâturage : CRAAQ) et de données collectées directement sur le terrain (enquête de prix : FADQ, prix du marché au comptant, etc.).

Les frais d'alimentation montrent un avantage pour le traitement (P). En effet, faire pâturer un agneau à l'engraissement, fait réduire de 36,7 % le coût de l'alimentation par agneau par rapport au traitement (C). Toutefois, afin d'atteindre un poids semblable à l'abattage, les agneaux du traitement (P) ont besoin de 40 jours supplémentaires.


D'autre part, le calcul des coûts totaux montre que le traitement (P) présente un intérêt économique par rapport aux autres traitements. En effet, la gestion en pâturage permet de réaliser une économie de plus de 10 \$/ agneau par rapport au traitement (C), soit un gain de 33 %. Il faut rappeler néanmoins, que des coûts tels que les pertes dues à la déprédation et les frais reliés à la vermifugation n'ont pas été considérés. Il faut également souligner qu'une pratique telle qu'appliquée dans le traitement (P) est réalisable sur une période inférieure à six mois



au Québec en raison du climat qui constitue un facteur limitant. De plus, la gestion du pâturage a été faite de façon rigoureuse, ainsi une gestion plus extensive du pâturage ne donnerait probablement pas les mêmes conclusions.

## Conclusion

Élever des agneaux avec plus de fourrages semble une alternative intéressante pour alléger les charges liées à l'alimentation et à l'augmentation des prix des grains observées au cours des dernières années. Toutefois, la production de fourrages de qualités, qui est la clé du succès, demeure un défi de taille au Québec. Dans les conditions d'élevage et d'abattage actuelles, la présente étude n'a pas montré d'impact majeur de modification de l'alimentation sur la qualité de la viande d'agneaux.

L'utilisation du pâturage peut être avantageuse à condition qu'une régie intensive et un bon suivi de l'engraissement des agneaux soient réalisés. Finalement, l'amélioration du profil en acides gras de la viande d'agneaux nourris à l'herbe pourrait présenter une avenue intéressante quant au développement de produits à valeur ajoutée. 

**Tableau 4** : Résumé de l'ensemble des coûts liés à l'élevage des agneaux pour les trois types de traitement en \$/agneau

	Traitements <sup>1</sup>		
	C	F	P
Coût de l'alimentation	25,2	19,3	15,95
Coût de la main-d'œuvre	4,29	4,98	2,56
Entretien des bâtiments	0,21	0,25	—
Assurance des bâtiments	0,13	0,15	—
Amortissement des bâtiments	0,53	0,61	—
Amortissements des clôtures	—	—	1,75
Total des coûts	30,36	25,29	20,26

1 : C=Conventionnel, F= 60% foin et 40% concentrés, P=Pâturage



# Problème de qualité de carcasse?

*Utilisez-vous la bonne race en croisement pour produire vos agneaux commerciaux ???*

QUALITÉ

Johanne Cameron agr., M. Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

*Vous rencontrez des problèmes de qualité de carcasses? Vos classifications ne sont pas à votre goût? Sur votre paye d'agneau, votre moyenne de classification est réduite et du même coup votre revenu... vous retrouvez toujours un pourcentage trop élevé d'agneaux qui sont trop gras ou qui manquent tout simplement de conformation. Et qui plus est, ils ne sont pas si jeunes et pas si lourds! Et... combien vous-ont-ils coûté à élever pour les rendre jusqu'à l'abattage? Pour ensuite voir votre paye coupée! Décourageant et frustrant non? Plusieurs de ceux qui rencontrent trop souvent cette situation pensent abandonner la production d'agneaux lourds pour se tourner vers l'agneau de lait et léger. Et malheureusement, le besoin en agneaux lourds est criant. Mais, qui est ou qu'est-ce qui est responsable de cette piètre classification? Le système de mise en marché? La classification? Ou peut-être seulement ce qui se passe dans votre bergerie? Dans la réalité, le **phénotype** (observable, par exemple l'agneau que vous élevez) est le produit de l'**environnement** dans lequel vous l'élevez (alimentation, régie, ventilation, ...) et de sa **génétique**. Votre programme alimentaire est contrôlé, votre régie parfaite et l'ambiance de votre bergerie impeccable, malgré tout, vos efforts sont vains et les classifications demeurent décevantes. Peut-être que la génétique est à la source de ce problème? Si vous avez des problèmes de classification, cet article vous apportera certainement quelques solutions... du moins vous poussera à réflexion.*

## **La BASE pour faire des carcasses de qualité: des béliers de race pure terminale utilisés lors de vos croisements.**

On aura beau le répéter, si vous désirez voir vos performances de classification s'améliorer, vous devez vous tourner vers des races pures de type terminal, telles que Suffolk, Hampshire, Arcott Canadien, Texel, Charollais... et laisser de côté des races maternelles qui seront bien plus bénéfiques à utiliser pour produire des femelles de remplacement. Dans toutes les principales productions animales de viande (porc, bœuf, agneaux, chevreux), toutes les études et les rapports démontrent que les races terminales permettent d'obtenir non seulement des carcasses de qualité supérieure, mais surtout des gains économiques significatifs. En effet, on y rapporte que les races terminales ont une croissance plus rapide, une qualité de carcasse supérieure, mais également, convertissent mieux les aliments

en muscles. Ce dernier facteur est trop souvent négligé puisque très difficile à estimer avec précision en bergerie. En effet, un animal qui convertit plus efficacement les aliments consommés en

**Dans toutes les principales productions animales de viande (porc, bœuf, ...), les études démontrent que les races terminales permettent des gains économiques significatifs pour les producteurs. La cause : une croissance plus rapide, une qualité de carcasse supérieure et une meilleure conversion des aliments consommés en muscles.**

muscles coûte moins cher à l'éleveur, et il atteint plus rapidement le poids du marché... il reste donc moins longtemps dans la bergerie, ce qui réduit

les charges variables pour l'entreprise! Dans le domaine ovin, on a également des preuves à l'appui, et ce, même avec des données québécoises. Bien que la compilation de ces données remonte à quelques années, il est toujours intéressant de s'y référer. Ces données sont issues d'une compilation des résultats des agneaux commerciaux testés en station entre les années 1992 à 1999. Dans le **tableau 1** (page suivante), on peut constater que les agneaux commerciaux issus de béliers de race terminale performant mieux que ceux issus de béliers de race maternelle.

D'un point de vue global, on peut rapidement constater que les agneaux issus de race terminale, mâles autant que femelles, avaient présenté une meilleure croissance, une meilleure conversion alimentaire, mais surtout, ces agneaux se classaient mieux après l'abattage, car plus maigres que les sujets issus de béliers de race maternelle. ►►

**Tableau 1.** Performances obtenues en station d'évaluation des agneaux commerciaux chez les agneaux mâles ou femelles, issus de béliers de race terminale ou maternelle\*.

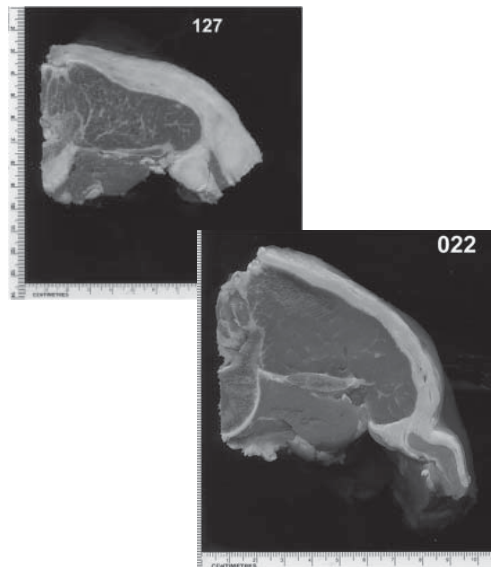
Caractère	Agneaux mâles		Agneaux femelles	
	Père de race terminale	Père de race maternelle	Père de race terminale	Père de race maternelle
Effectif	998	568	335	133
Âge en fin de test (j)	129	136	139	148
Gras 12 <sup>e</sup> côte (mm)	12,1	12,9	15,5	16,7
Pourcentage d'agneau se classant AAA1** (%)	45,2 %	32,9 %	15,8 %	7,5 %
Kg concentrés/kg gain	3,5	3,8	4,0	4,4

\* Source : Chesnais, J. 2002. Données issues de la Banque de données d'évaluation des agneaux commerciaux en station de 1992 à 1999. Analyse réalisée par Alicja Zybko et René Pelletier, DIST - MAPAQ, 2002.

\*\* À l'époque, une carcasse classé AAA1 devait répondre aux critères d'âge, obtenir une cote musculaire moyenne d'au moins 2,6, la couche de gras devait être blanche, ferme, recouvrir d'une mince pellicule le dessus des épaules, le dos et l'extérieur du milieu du gigot. L'épaisseur de gras devait être supérieure à 4mm et inférieure à 13 mm.

Concernant le gras, cette donnée était sans aucun doute la plus frappante et celle prenant le plus d'importance chez les femelles issues d'un croisement maternel, avec plus de 90 % d'agnelles déclassées sous la catégorie AAA1 après l'abattage. En supposant que sous l'indice AAA1, ces carcasses auraient obtenues une cote moyenne de 2,3 (2-3-2 : côte musculaire sous 2.6 pour obtenir AAA1), avec 16,7 mm de gras de nos jours, ce classement correspondrait à un indice 90. Ainsi, cette classification aurait représenté une perte de près de 17 \$/carcasse commercialisée<sup>1</sup>. Ainsi, pour une entreprise de 400 femelles très productives, rencontrant un intervalle d'agnelage de 1,35 agnelage/brebis/année, sevrant 1,9 agneau par agnelage et produisant 80 % d'agneaux lourds à partir de béliers de race maternelle (ex : Dorset), cette perte pourrait représenter près de 11 000 \$ annuellement<sup>2</sup>. Avec les données de l'époque, l'utilisation de béliers maternels dans ce troupeau aurait réduit le profit de près de **1450 \$** comparativement à l'utilisation de bélier terminaux.

Évidemment, puisque le temps d'engraissement des agneaux issus de béliers de race maternelle est plus long, on doit ajouter à la perte reliée à la classification, les frais supplémentaires occasionnés par un élevage plus tardif dans la bergerie (paille, foin, grains, électricité, temps, ...). Si on considère que pour un agneau, chaque jour supplémentaire en élevage représente environ 0,47 \$ (tient



Images : M. Thériault

compte des coûts d'aliments, frais fixe, mortalité, ...)<sup>3</sup> au **tableau 1**, les pertes s'additionnent en moyenne de 7 jours de plus pour les agneaux lourds mâles et de 9 jours pour les femelles issus de race maternelle. Pour notre troupeau productif de 400 femelles, accouplées avec des béliers de race maternelle, ceci représente des frais supplémentaires de 1349 \$ pour les mâles et de 1734 \$ pour les femelles... pour une perte totale reliée à l'engraissement de **3083 \$**. Ainsi, bien qu'à première vue, le nombre de jours en engraissement ne semble pas considérable, le calcul démontre tout de même un impact économique non négligeable.

Et le dernier point à évaluer... la conversion alimentaire! Un facteur encore trop négligé dans notre production, mais qui a un effet direct considérable sur la rentabilité de votre élevage puisque directement lié à la quantité d'aliments servis (ou ici, moulée ou grains que vous avez payés) pour produire chaque kg de gain chez vos agneaux. En comparant les performances des agneaux issus de béliers de race maternelle à ceux de béliers de race terminale, les données mesurées en station à l'époque démontraient que les mâles nécessitaient en moyenne 0,3 kg de grain supplémentaire / kg de gain de poids, alors que chez les femelles, cette valeur était de 0,4. Si on considère que la valeur économique de chaque 0,1 point de conversion alimentaire vaut 0,69 \$<sup>4</sup>, il aurait ainsi coûté 2,07 \$ et 2,76 \$, respectivement pour chaque mâle et femelle issus de béliers de race maternelle, comparativement aux agneaux

<sup>1</sup>Par rapport à l'indice 100, au prix d'été – 7,60 \$ / kg. Carcasse de 22 kg à l'indice 100 = 167,20 \$ brut. Carcasse de 22 kg à l'indice 90 = 150,48 \$ brut. Différence de 16,72 \$.

<sup>2</sup>Troupeau de 400 brebis, produisant 2,57 agneaux commercialisables/brebis/année = 1028 agneaux produits. De ce nombre, on compte environ 820 agneaux lourds (50 % de mâles et 50 % femelles, soit environ 410 agneaux dans chacun des sexes). Si 67,1 % des mâles déclassent sous l'indice 100 = 275 agneaux mâles sont sous l'indice 100 = perte d'environ 4600 \$. Si 92,5 % des femelles déclassent sous l'indice 100 = 379 agneaux femelles sont sous l'indice 100 = perte de 6 337 \$ = 10937 \$. Avec les chiffres issus du tableau, pour le même troupeau, mais d'agneaux issus de béliers terminaux, la perte par déclassement aurait été de 9 489 \$ (3716\$ = 410 mâles\*16,72 \$\*54,2 % de mâles déclassés et 5 773 \$ =410 femelles\*16,72 \$\*84,2 % de femelles déclassées). Soit, une différence de 1 448 \$, provenant surtout des femelles déclassées.

<sup>3</sup>Source : OVIPRO calcul 2010.

<sup>4</sup>Mêmes paramètres de calcul appliqués que dans l'exemple présenté en 2002, un gain total de 23 kg durant la période d'engraissement mais avec une majoration du prix de la moulée à 300 \$ / tonne. Validation avec OVIPRO calcul 2010.

issus de race terminale. Au total, pour notre troupeau de 400 femelles productives, la perte à ajouter aurait donc été de **1980 \$**.

En compilant les pertes totales reliées à l'utilisation de béliers de race maternelle pour produire de l'agneau lourd, les pertes auraient totalisé plus de **6500 \$** pour ce troupeau de 400 femelles productives! Notons que depuis cette époque, la génétique des sujets terminaux a fortement progressé en faveur des paramètres de croissance... il est donc fort possible que, de nos jours, cette perte se soit accentuée. Évidemment, les données économiques précédentes sont des simulations et les chiffres pourraient varier. Toutefois, nous pouvons être d'accord sur une chose : cette différence justifie l'utilisation de béliers de race pure terminale pour améliorer le rendement économique de votre production d'agneau, plus particulièrement si vous produisez de l'agneau lourd.


### **Et le sexe des agneaux... vs la qualité des carcasses?**

À la vue du tableau précédent, on peut constater que les femelles étaient les principales responsables des piètres performances observées. Avec leur croissance inférieure et leur conversion alimentaire moins intéressante, c'est principalement le degré de finition des

femelles qui était le plus pénalisant. En effet, la qualité de gras de couverture sur la carcasse semblait jouer un rôle majeur sur le faible pourcentage de femelles en mesure de se classer dans la catégorie de carcasse recherchée, ce qui aurait donc directement affecté le prix que ces carcasses auraient obtenu sur le marché. Ainsi, si vous opter pour de **bons béliers de race pure terminale, évalués génétiquement sur leurs performances de croissance et de développement musculaire, vous devrez tout de même porter une attention particulière aux femelles commerciales élevées pour le marché**. Plusieurs solutions s'offrent à vous pour contrôler la qualité de ces carcasses, soit : séparer les mâles et les femelles immédiatement après le sevrage et leur servir une alimentation adaptée selon leur âge, leur poids et leur taux de croissance (GMQ); faire des pesées régulières (à toutes les semaines ou deux semaines, surtout en finition) durant lesquelles vous évaluerez, au toucher, l'état d'engraissement des femelles et évaluerez le GMQ de ces dernières, appliquer une restriction alimentaire « *calculée et planifiée* » sur les femelles en finition que vous aurez sélectionné pour la production d'agneaux lourds et, finalement, diriger les femelles vers l'abattage à un poids inférieur à celui de mâles. N'hésitez pas à demander le support de votre conseiller OVIPO pour vous épauler dans cette démarche.

Dans un souci de produire une qualité d'agneau supérieure, le généticien Jacques Chesnais avait même proposé : « *de diriger les mâles vers la production d'agneaux lourds et les femelles vers la production d'agneaux légers ou de lait et, dans le cas où un producteur souhaiterait diriger un plus grand nombre de femelles vers la production d'agneaux lourds, ce dernier devrait s'assurer que celles-ci sont issues de béliers de races pure terminales possédant un haut potentiel génétique pour l'engraissement, autrement, si issues de béliers de race maternelle, ces dernières auront peu de chance d'atteindre la qualité requise par le marché* »<sup>5</sup>. Voilà donc un autre argument intéressant en faveur de l'utilisation de béliers de race pure terminale de bonne génétique pour hausser le nombre d'agneaux lourds dirigés vers le marché au sein de votre entreprise, améliorer la qualité globale de vos carcasses et du fait même, votre revenu!

### **En conclusion ...**

Maintenant ... avec les changements si importants qui surviennent depuis quelques mois au sein de notre industrie, avez-vous vraiment les moyens de vous permettre de faire un mauvais choix et de ne pas choisir une race terminale pour améliorer la qualité de vos carcasses? Optez pour une race pure terminale semble, de toute évidence, être un gage de succès pour régler plusieurs de vos problèmes ... Une fois ce choix fait, il ne reste qu'à choisir des béliers terminaux performants génétiquement... non seulement sur la capacité qu'ils auront à transmettre leur qualité de croissance à leur progéniture, mais aussi sur leur capacité à produire des agneaux commerciaux viandeux, bien conformé et relativement maigre. Si vous êtes rendus à cette étape de votre sélection... nous vous invitons à lire l'article sur l'évaluation génétique effectuée grâce à l'œil de longe et du gras dorsal! 



<sup>5</sup>Chesnais, J. 2002. Une génétique rentable pour la production d'agneaux lourds. Symposium Ovin 2002.

## Problème de qualité de carcasse?

*Choisissez-vous vos béliers terminaux adéquatement? ...  
Pour qu'ils produisent des carcasses de qualité supérieure?*

QUALITÉ

Johanne Cameron agr., M. Sc., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

*Votre choix est fait : des béliers de race pure terminale vous permettront de produire des carcasses de meilleure qualité, tout en améliorant votre revenu, d'une part par l'amélioration de vos performances de classification et d'autres parts, par une meilleure performance des agneaux commerciaux en bergerie (croissance supérieure, conversion alimentaire améliorée, réduction du temps d'élevage en bergerie, ...). Maintenant, vous avez, grosso-modo, trois différents choix, soit : un bélier de race pure terminale, un bélier de race pure terminale évalué génétiquement sur les paramètres de croissance et un bélier de race pure terminale évalué génétiquement sur la croissance ET sur ses qualités bouchères. Quel sera le meilleur choix pour obtenir le maximum de gain économique à court et moyen terme?*

### **Des béliers évalués sur l'œil de longe et le gras dorsal? Mais pourquoi?**

Évidemment, lorsque vous vous tournez vers l'achat de béliers de race pure terminale, vous désirez voir vos performances en engraissement s'améliorer. Pour ce faire, vous savez déjà qu'il est de loin préférable de choisir des béliers terminaux évalués génétiquement, puisque leurs données sont connues, leurs indices permettent de prédire plus efficacement les performances de leurs descendants; surtout en terme de croissance, un paramètre fortement transmissible entre générations. Alors, le premier choix, soit celui de choisir un bélier de race terminale, non évalué génétiquement, doit être considéré comme un jeu de pile ou face... vous avez 50 % de chance de faire un mauvais coup! Optez pour des béliers terminaux évalués génétiquement sur leur capacité de croissance vous permettra d'identifier les béliers les plus performants et de reconnaître les mâles qui risquent de produire des agneaux commerciaux dont la croissance répondra plus adéquatement à vos attentes. Les producteurs commerciaux dont les connaissances sont à jour, savent tous très bien que l'ISC, soit l'**indice de sélection croissance**, permet de sélectionner des béliers qui auront (si améliorateur pour ce caractère) un meilleur potentiel à transmettre leur qualité de croissance à leurs agneaux. En choisissant des béliers dont l'ISC est positif et au dessus du 50<sup>e</sup> percentile, c'est-à-dire,

au dessus de la moyenne de la race, vous mettez toutes les chances de votre côté pour produire des agneaux qui atteindront plus rapidement le poids du marché, en autant que votre régie permette à ces agneaux d'exprimer le potentiel génétique transmis par leur père...

**Encore sous utilisé, l'IST permet de répondre à un besoin identifié par l'industrie, puisqu'il tient compte non seulement de la croissance des animaux, mais également de leur développement musculaire et de leur déposition de gras. Ce qui permet de mieux « prédire » la qualité des agneaux produits.**

**MAIS...** qu'en sera-t-il de leur conformation après abattage? Évidemment, sachez que la croissance et l'ISC ne sont pas gages d'une conformation fortement développée au niveau des gigots, de la longe et des épaules sur vos carcasses... et ne permettront aucunement de prédire la quantité de gras qui se déposera sur ces dernières (sous-optimale, optimale ou excessive).

Depuis quelques années, au Québec, il existe un autre indice qui gagne à être connu, soit l'**indice de sélection terminal (IST)**. Encore sous utilisé, cet indice permet de répondre à un besoin identifié par l'industrie, puisqu'il tient compte non seulement de la croissance des ani-

maux, mais également de leur développement musculaire et de leur déposition de gras. Cet indice est ainsi produit non seulement en tenant compte de la croissance des animaux, mais également en intégrant leur épaisseur de longe et de gras dorsal. L'IST est donc rendu possible grâce au travail que les producteurs de race pure, ici les éleveurs de sujets terminaux, effectuent depuis plusieurs années dans leur bergerie. Ces derniers doivent ainsi prendre en note toutes les données de base exigées par le programme d'évaluation génétique GenOvis. Suite à l'envoi de leurs pesées de 50 jours, le CEPOQ leur indique le meilleur moment pour effectuer les mesures d'œil de longe et de gras dorsal. Généralement, les animaux sont mesurés vers l'âge de 100 jours (lors d'une pesée planifiée et/ou, lorsque la plupart des animaux auront atteint un poids de 35 à 40 kg). Tout le groupe d'agneaux sous évaluation doit être mesuré, mâles comme femelles. Le technicien du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) se rend à la ferme et supervise l'ensemble de ces mesures : il calibre la balance à la ferme, note l'identification de chaque animal, son poids, puis, après immobilisation complète de ce dernier (barrière de tête, table de contention...) le technicien localise le site de mesure (entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> vertèbre lombaire), tond cette zone soigneusement jusqu'à la peau à l'aide d'un clipper chirurgical et il prend fina-

soigneusement jusqu'à la peau à l'aide d'un rasoir chirurgical et il prend finalement la mesure à l'aide d'un appareil ultrasons portatif. Lors de la mesure aux ultrasons, l'animal doit demeurer calme et immobile, de sorte que les muscles de son dos ne se contractent pas et que ces derniers demeurent au repos, ce qui est un pré requis pour obtenir une mesure fiable et non biaisée. Les résultats sont ensuite acheminés au CEPOQ par le technicien du CDPQ. Les données sont traitées dans le programme GenOvis qui combine les données de croissance de chaque animal à ses performances de musculature et de gras dorsal. Finalement, l'IST est rendu disponible pour chaque animal et ce, dans un délai de moins de 3 jours ouvrables.

Vous pouvez constater que les éleveurs qui effectuent ces mesures ont une charge de travail importante lors de ces étapes de sélection, mais ils le font car ils y croient et voient l'impact que cette sélection a sur leurs animaux! Le travail du producteur commercial dans tout ça? Simplement utiliser les béliers sélectionnés sur IST sur leurs femelles productives pour produire des agneaux de qualité supérieure.

### Et... est-ce que ça fonctionne cette sélection aux ultrasons?

En production porcine, la technologie de mesures aux ultrasons sur les animaux vivants a permis de faire progresser l'industrie à pas de géant; sélectionnant des lignées d'animaux plus musclés et plus maigres. En effet, si on observe les données du **tableau 1**, publiées par le Centre de développement du porc du Québec,

un centre qui suit et épaula les sélectionneurs porcins en amélioration génétique depuis plusieurs années, on peut constater que l'utilisation de la génétique et des mesures aux ultrasons ont permis de réaliser des progrès génétiques impressionnants au cours des dernières décennies. En effet, si on examine les données de la race terminale Duroc, on peut constater que la surface de l'œil de longe a augmenté de +2,70 cm<sup>2</sup>, et ce, sur une période de 7 ans seulement, tout en favorisant une amélioration du rendement en viande maigre, une conversion alimentaire supérieure et moins de jours en engraissement. Des améliorations qui bénéficient tant aux éleveurs sélectionneurs qu'aux producteurs de porc commerciaux qui disposent de cette génétique pour améliorer la qualité de leur porcs produits.

Il est donc facile de comprendre qu'avec ces technologies, le Québec se soit taillé une place au rang des meilleurs producteurs mondiaux pour la qualité des carcasses de porc produites, devenant du même moment un exemple à suivre pour plusieurs compétiteurs internationaux. Certains diront que ceci ne s'est pas fait sans faute dans cette industrie et ils n'ont pas complètement tort. La forte pression de sélection pour des porcs maigres a hypothéqué la reproduction de certaines truies d'élevage (car trop maigres) et réduit la qualité de la viande dans une certaine mesure (sèche et moins persillée). Mais grâce à la technologie aux ultrasons et à l'amélioration génétique, la production porcine s'est rapidement corrigée pour répondre encore mieux aux exigences des consommateurs. Ainsi, de nos jours, l'industrie porcine travaille non seulement sur la qualité des carcasses de porc produites (rendement et quantité de viande maigre), mais aussi

sur la qualité de la viande (persillage, aspects sensoriels, technologiques, transformation...). La technologie de mesure aux ultrasons est désormais utilisée pour prédire, sur des animaux vivants, le pourcentage de gras intramusculaire (persillage) de la longe et les perspectives d'utilisation de ces données en amélioration génétique porcine. Avouons-le... nous sommes encore très loin de ces recherches en production ovine!

Il faut l'admettre, même si vous êtes le meilleur producteur au monde, je vous mets au défi de prédire de façon précise et exacte la musculature et le niveau d'engraissement réel d'une carcasse d'agneau par une simple évaluation visuelle et tactile de ce même animal vivant! L'utilisation des mesures aux ultrasons permet ainsi de pallier à cette difficulté. Dans ce sens, plusieurs de nos compétiteurs internationaux ont compris depuis longtemps l'impact que ces mesures pouvaient avoir sur la qualité des carcasses produites et transigées. Ainsi, des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et plusieurs pays européens ont, tout comme la production porcine, emboité le pas de la sélection sur les mesures aux ultrasons et l'utilisation de béliers améliorateurs pour ces caractères dans leur schéma de production. Nous sommes donc à minuit moins une... et il faut agir!

### Pourquoi demeurer septique lorsque la recherche démontre l'impact de ces mesures?

Avant de développer l'indice de sélection terminale (IST), la recherche était de mise! Ainsi, entre les années 2001 à 2004, Mirreille Thériault, de l'équipe du chercheur François Castonguay (AAC), avait pour objectif de valider différentes mesures à ultrasons pour estimer, chez des animaux vivants, la composition en viande maigre et en gras des carcasses d'agneaux lourds. Pour réaliser cette étude, 144 agneaux mâles et femelles avaient été suivis afin d'étudier les corrélations entre les mesures de gras et de muscles prises avant l'abattage et ces mêmes mesures, après abattage. En plus de comparer les mesures prises sur les animaux vivants aux données de base mesurées lors de la classification


**Tableau 1.** Progrès génétique observée chez la race Duroc (race terminale utilisée en production porcine). Données issues du Rapport annuel en génétique du CDPQ, 2009. Données présentées le 3 juin à Québec.

Caractère évalué	Période d'évaluation	Progrès génétique observé sur la période	Progrès observé pour l'année 2009 seulement
Âge à 100 kg	1980-2009	-34,2 jours	-1,2 jours
Rendement en maigre	2003-2009	+ 0,69	+ 0,08
Conversion alimentaire	2003-2009	-0,149 point	-0,016 point
Surface de l'œil de la longe	2003-2009	+ 2,70 cm <sup>2</sup>	+ 0,49 cm <sup>2</sup>
Gras dorsal	1980-2009	-8,00 mm	-0,10 mm



En plus de comparer les mesures prises sur les animaux vivants aux données de base mesurées lors de la classification (mesure de gras au site GR<sup>[1]</sup>, classification de l'épaule, de la longe et du gigot – cote de 1 à 5), la moitié de chaque carcasse (longitudinale) avait été entièrement disséquée pour en évaluer précisément la quantité d'os, de gras et de muscles. Lors de la dissection des carcasses, les côtelettes, où avaient été prises les mesures sur les animaux vivants, étaient également découpées, isolées et numérisées (image informatique) afin de comparer l'épaisseur et la surface de muscle ainsi que l'épaisseur de gras, aux mesures prises avant l'abattage avec l'appareil aux ultrasons. Les résultats de l'ensemble de l'étude avaient été plus que concluants. En

effet, les mesures réalisées sur les animaux vivants avant l'abattage avaient permis d'estimer avec une grande précision les épaisseurs réelles de gras mesurées sur la carcasse. Ainsi, ce projet avait permis de démontrer que les mesures réalisées sur les animaux vivants reflétaient vraiment ce qui se passait après l'abattage, c'est-à-dire, lors du test final : la classification. Pour le producteur d'agneaux lourds, cette donnée prend ainsi une importance considérable, puisque ceci affecte directement son revenu... un surplus de gras de couverture étant fortement pénalisant lors de la classification. Cette étude réalisée au Québec démontrait maintenant la corrélation entre les mesures prises sur les animaux vivants et leur qualité après abattage.

Maintenant... est-ce qu'un bélier, mesuré aux ultrasons, présentant une musculature exceptionnelle et une épaisseur de gras souhaitable transmettra également ses belles qualités recherchées à sa progéniture? Y a-t-il un lien génétique assez important pour s'intéresser aux béliers sélectionnés sur ces paramètres pour produire de meilleures carcasses? Est-ce que vos brebis d'élevage, si accouplées avec des béliers améliorateurs sur la croissance (ISC) et les qualités bouchères (IST = croissance + épaisseur d'œil de longe + gras dorsal) permettront de produire, en une seule génération, des agneaux commerciaux qui répondront à vos attentes? Peut-être que le texte suivant vous donnera un peu plus de réponses! 

[1] Site GR : Épaisseur totale de tissus mesurée après l'abattage sur la carcasse. Mesure effectuée sur la 12<sup>e</sup> côte, à 11 cm de la ligne médiane (colonne vertébrale). Cette mesure s'effectue, à l'aide d'une règle spécialement conçue. Cette mesure est ensuite intégrée dans le calcul de la classification final (épaisseur de gras au site GR) et est déterminante de l'indice obtenu par la carcasse.

## Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna* en date du 28 juin 2010

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
<b>Bergerie de l'Estrie</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 08)
<b>Bergerie du Margot</b>	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
<b>Bergerie Hexagone</b>	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
<b>Bergeries Mimeault</b>	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Elmshade Suffolks</b>	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
<b>Ferme Agronovie</b>	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Or (juin 2009)
<b>Ferme Amki</b>	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
<b>Ferme Arc-en-ciel</b>	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
<b>Ferme Don. Tremblay</b>	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
<b>Ferme JMJ Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
<b>Ferme Laurens</b>	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
<b>Ferme Lénique</b>	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
<b>Ferme Ludger Frigon</b>	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
<b>Porcherie Pelletier-Proulx</b>	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>Ferme Philippe Lapointe</b>	Philippe Lapointe	St-Augustin	418 374-2073	Île de France – Dorset	
<b>Ferme Édylie</b>	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135		

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Françoise Corriveau au CEPOQ, 418 856-1200, poste 231 ou [francoise.corriveau@cepoq.com](mailto:francoise.corriveau@cepoq.com).



# Problème de qualité de carcasse?

*Un bélier sélectionné sur œil de longe me permettra-t-il d'améliorer la qualité de carcasse de mes agneaux commerciaux? ... sur une seule génération?*

QUALITÉ

Johanne Cameron agr., M. Sc., Coordinatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

*Comme producteur commercial, il est impossible de penser commencer à mesurer, aux ultrasons, tous vos agneaux pour savoir quand ces derniers seront prêts, bien finis et non trop gras avant l'abattage. Tout simplement impensable et non justifiable économiquement! Il est donc largement préférable de se procurer des béliers terminaux évalués sur les caractères de mesures d'œil de longe et de gras dorsal. Mais ces béliers, transmettront-ils leurs qualités de carcasse à vos agneaux commerciaux? Excellente question! Faisons un bref rappel sur la génétique... pour mieux comprendre comment certains caractères de production, comme la croissance, la fertilité et la qualité de carcasse peuvent se transmettre entre les générations!*

## La génétique et les performances observées dans votre élevage.

« D'un point de vue pratique » ... lorsque vous effectuez votre sélection en bergerie, vous avez certainement déjà constaté, à maintes reprises, que mêmes les brebis les plus prolifiques et celles qui se reproduisent plus facilement hors saison, n'engendrent malheureusement pas des filles prolifiques et désaisonnées. « D'un point de vue théorique » l'observation que vous faites en bergerie est normale et prévisible, puisque ces caractéristiques de sélection ont une héritabilité très faible. L'héritabilité est une mesure qui indique la proportion de la variance phénotypique totale de la population (ce que vous observez sur vos animaux) qui est due à des effets génétiques.

*Ainsi, l'héritabilité est une mesure avec laquelle un caractère qu'on observe ou qu'on mesure sera transmis aux descendants par ses parents. Plus l'héritabilité est élevée, plus il y a de chances que les performances se transmettent et s'expriment sur la descendance et que la sélection porte fruit.* On exprime l'héritabilité en pourcentage. Une héritabilité de « 0 » signifie qu'un caractère n'est aucunement héréditaire et qu'aucune variation génétique n'est observable dans la population. Une sélection sur un caractère ayant une héritabilité de zéro, ne produira aucun effet sur la descendance. À l'inverse, une héritabilité près de « 100 »

sera complètement héréditaire et l'environnement ne causera aucun effet sur les performances observées, la sélection sera directe. Malheureusement, on observe jamais une héritabilité de 100 % dans les caractéristiques de sélection que l'on souhaite améliorer en production animale. Il y a toujours des individus plus performants et d'autres moins... donc des variations plus ou moins importantes dans la population, selon le caractère que l'on souhaite améliorer.

En général, autant chez les ovins, les bovins, les porcins, ... les caractéristiques liées à la reproduction ont une héritabilité très basse (0 à 15 %), les caractéristiques reliées à la croissance, comme le poids et le gain de poids par exemple, ont une héritabilité modérée (20 à 40 %) et les caractéristiques liées à la morphologie, comme la qualité de carcasse, le gras dorsal, l'épaisseur d'œil de longe et la conformation, présentent une héritabilité de modérée à élevée, selon le caractère (30 à 50 %). Si vous faites une sélection sur la qualité de la laine, considérez que l'héritabilité est très élevée (40 à 55 % et +). Ainsi, puisque la sélection pour améliorer la prolificité, la fertilité et d'autres caractères reproductif comme l'âge à la puberté est longue, elle prend plusieurs années. Il en est tout autre pour les caractères reliés à la croissance, la qualité de carcasse et l'efficacité alimentaire. La génétique joue ainsi un rôle très important dans l'amélioration

de la qualité des carcasses, et ce, même après une seule génération : donc même chez les agneaux commerciaux issus de béliers améliorateurs pour des caractéristiques comme l'épaisseur de gras et de muscle, puisque ces caractéristiques sont, dans une forte mesure, héréditaires.

Alors, en réponse à la question, un bélier évalué sur les caractéristiques d'œil de longe et de gras dorsal transmettra-t-il ses qualités à sa descendance? L'héritabilité de ce caractère nous indique que les chances de voir les qualités de carcasse se transmettre à vos agneaux commerciaux sont très élevées... MAIS choisissez un bon bélier! Parce qu'avec une héritabilité élevée pour ces caractères, vous avez autant de chances que les mauvaises qualités d'un bélier de piètre qualité (surplus de gras, mauvais développement musculaire, conformation déficiente) se transmettent à vos agneaux commerciaux. Alors, mieux vaut connaître la valeur génétique de ces béliers lors de l'achat, puisque seuls les béliers évalués aux ultrasons et possédant un indice de sélection terminal, vous permettront de mieux prédire les performances que pourront obtenir vos agneaux commerciaux.

**IST : Un indice pour sélectionner des béliers à forte croissance et améliorateurs pour la qualité de carcasse.**

Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs

reprises, la sélection sur la croissance est essentielle puisqu'elle permet de produire des agneaux pour le marché dans un délai plus rapide, donc, en réduisant vos frais d'élevage en bergerie. Toutefois, une sélection basée uniquement sur la croissance n'est pas optimale puisqu'elle ne tient pas compte du degré de musculature et du dépôt graisseux. Rappelons que plusieurs études ont rapporté une corrélation négative entre la croissance et le degré de musculature des animaux. En condition « pratique » cela signifie que si les animaux sont sélectionnés uniquement sur leur rapidité de croissance, on fini par sélectionner des lignées d'animaux plus gros, plus grands, mais moins développés en viande dans chacune de leur partie. À l'inverse, des animaux sélectionnés uniquement sur leur développement musculaire tendent à être plus petits et leur taux de gain est également réduit.

Il faut donc opter pour un « **ÉQUILIBRE** », c'est la clé du succès en élevage! Les généticiens qui travaillent au développement des indices génétique du programme GenOvis<sup>1</sup> ont ainsi développé un indice tenant compte de la croissance des animaux, de leur dépôt graisseux et de leur développement musculaire. Cet indice est donc disponible chez les sujets qui sont évalués sur GenOvis avec les données de base (nb né, nb élevé, pds à 50 et 100 jrs) et avec les mesures ultrasons. Désormais, il est possible de sélectionner et de développer des lignées dont les sujets afficheront un fort potentiel de croissance, et qui, peu importe leur taille, grand ou de taille modérée, seront également fortement développés en musculature et désirable au niveau du dépôt de gras dorsal.

Si vous devez choisir un bélier sur l'IST, vous devez rechercher le mâle qui a l'indice le plus élevé et qui est positif pour cette valeur. Heureusement, tout comme les autres ÉPD et indices de sélection disponibles, vous pouvez désormais vous référer aux percentiles. Les percentiles permettent simplement de positionner un animal, en fonction de ses performances, à l'intérieur de la population sous évaluation. Ainsi, par exemple, si un animal de race Suffolk indique un IST de 2,10 et que son percentile pour l'IST est de 77 %, cela signifie qu'il est au-dessus de la moyenne (50 %) et qu'il sera améliorateur pour votre troupeau!

### POUR EN SAVOIR PLUS...

Afin de créer l'indice de sélection terminal, les généticiens de CGIL ont développés une formule de calcul tenant compte des différents ÉPD liés à la croissance et des ÉPD reliés aux mesures ultrasons. Notons qu'aucun caractère relié à la reproduction ou au désaisonnement n'est impliqué dans le calcul. Ainsi, cet indice se base uniquement sur des caractères dont l'héritabilité est élevée. Voici un exemple qui montre comment se calcule l'IST. Ex : bélier « MEAT 1234X »

Caractères impliqués dans le calcul de l'IST	Performances génétiques du bélier MEAT 1234X	Facteur d'ajustement	Résultats de l'ajustement
EPD PDN dir (kg)	-0.06	- 1,07	+ 0.06
EPD 50 dir (kg)	0.86	+ 1,08	+ 0.93
EPD 100 dir (kg)	1.54		
EPD 100 dir – EPD 50 dir (kg)	(1.54 - 0.86) = 0.68	+ 1,29	+ 0.88
EPD Gras dorsal (mm)	0.13	- 1,58	- 0.21
EPD Œil de longe (mm)	0.58	+ 0,92	+ 0.53
<b>IST (somme des résultats de l'ajustement)</b>			<b>+ 2,19</b>

**Tableau 1.** Éleveurs terminaux ayant déjà réalisé des mesures d'œil de longe et de gras dorsal en 2010.

Entreprise	Localité	# Téléphone	Race
Bergerie Paguian	Ste-Luce, Qc	(418) 739-3118	CD
Ferme Joël Girard	St-Gédéon, Qc	(418) 345-2321	HA
Ferme Manasan	Danville, Qc	(819) 839-3350	HA
Bergeries M-H	St-Charles sur Richelieu, Qc	(450) 584-3997	HA
Ferme La Bergère	St-Gabriel de Rimouski, Qc	(418) 798-8272	HA, SU
Ferme Robert Girard et Sophie Bédard	St-Césaire, Qc	(450) 469-2744	HA, SU
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski, Qc	(418) 735-5049	SU
Bergerie Les Agneaux de la Plaine	Acton Vale, Qc	(450) 546-3481	SU
Ferme Larry Mastine	Danville, Qc	(819) 839-1720	SU
Ferme Lockette	Mont-St-Grégoire, Qc	(450) 346-3389	SU
Ferme Maple Star	St-Félix de Kingsey, Qc	(819) 848-2538	SU
Ferme Midas	Bonsecours, Qc	(450) 535-6502	SU
Mark Frost Farm	Kingsey Falls, Qc	(819) 839-1433	SU

**Tableau 2.** Éleveurs terminaux inscrits pour réaliser des mesures en 2010 - Mesures non effectuées lors de la rédaction de l'article.

Entreprise	Localité	# Téléphone	Race
Bergerie Carolou	Mont-Joli, Qc	(418) 775-7719	CD
Ferme Donald Tremblay	St-Hilarion, Qc	(418) 457-3066	CD
Ferme Édénique	St-Gabriel de Rimouski, Qc	(418) 798-8166	HA
9167-7005 Québec Inc.	St-Valérien, Qc	(418) 736-4343	SU
Bergerie du Maple Leaf	Sawyerville, Qc	(819) 889-2729	SU
Ferme Dubaies des Sables	St-Gabriel de Rimouski, Qc	(418) 739-4134	SU
Leclair Dorsets	St-Rémi de Tingwick, Qc	(819) 359-2848	SU



<sup>1</sup>Généticiens de CGIL (Center for Genetic Improvement of Livestock), Université de Guelph, Ontario.

Les percentiles reliés à tous les caractères (ÉPD et indices) sont disponibles sur le site Internet [www.genovis.ca](http://www.genovis.ca) ou sur demande au CEPOQ (Robie Morel, 418-856-1200 #226). Si vous consultez ces percentiles, vous pourrez constater que certaines races ont été regroupées. Ce regroupement est basé sur plusieurs aspects génétiques complexes et le nombre de sujets évalués par race, mais tient également compte des différentes aptitudes de production et des performances de chacune des races évaluées. Cet aspect a été mis en place par nos généticiens spécialistes à l'Université de Guelph, et ce, dans le but de fournir des percentiles plus précis, donc basés sur un nombre plus grand d'évaluations. À ce moment seule la race Suffolk est traitée seule pour exprimer ces percentiles. Au Québec, plusieurs éleveurs de race pure ont adhéré au service de mesure d'œil de longe et de gras dorsal. Avec le travail supplémentaire que ces derniers se donnent pour améliorer la génétique des sujets élevés au Québec, nous avons cru indispensable de vous donner leurs références! N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des données sur l'IST (page précédente)!

### **Toujours septique? Un exemple concret serait de mise?**

Il semble que ce soit dans la nature humaine d'être septique... et peut-être plus particulièrement dans la nature du québécois! Toujours difficile de croire à la mathématique des calculs génétiques lorsque c'est le temps de l'appliquer en production ou sur du vivant! Alors, voici un petit exemple concret qui a été réalisé sous les yeux des participants présents lors de la dernière Classique Canadienne du mouton tenue en mai dernier sur le site de l'exposition de Richmond. Notons qu'il n'y a rien de scientifique dans cet exemple, toutefois, ce qui s'est passé là, aurait eu un impact sur la paye de chacune des carcasses d'agneaux qui ont été classifiées... Un exemple simple et appliqué des mesures aux ultrasons qui a permis de convaincre les plus septiques!

En effet, lors de la Classique Canadienne du Mouton, le comité organisateur avait proposé au CEPOQ de réaliser un exemple de classement d'agneaux commerciaux. Les participants devaient classer, visuellement, quatre agneaux lourds vivants. Par la suite, ces quatre agneaux étaient rigoureusement mesurés par M. Raymond Deshaies, technicien spécialisé dans les mesures aux ultrasons au CDPQ et également accrédité pour effectuer ces mesures chez les ovins au Québec. Suite aux mesures ultrasons, les agneaux étaient abattus dans un abattoir B, situé à proximité du site de l'événement. En fin de journée, les carcasses étaient de retour sur le site pour être classées par un classificateur professionnel.



**Évaluation visuelle des agneaux par les participants.**



**Mesures aux ultrasons réalisées par un spécialiste du Centre de développement du porc du Québec.**

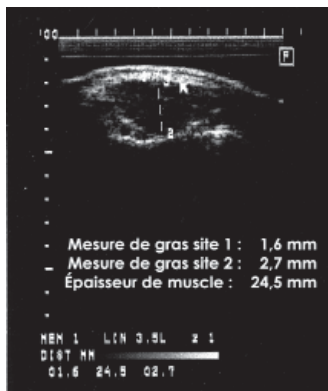


**Retour des carcasses de l'abattoir et classification.**

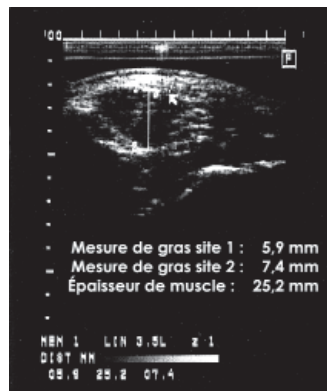


**Mesure au site GR pour le gras lors de la classification.**

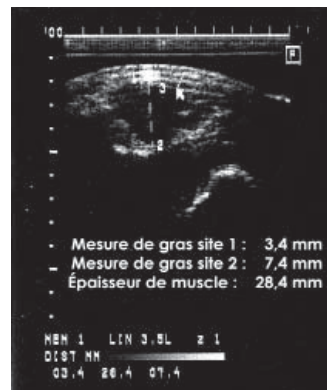
**MESURES SUR ANIMAL VIVANT**



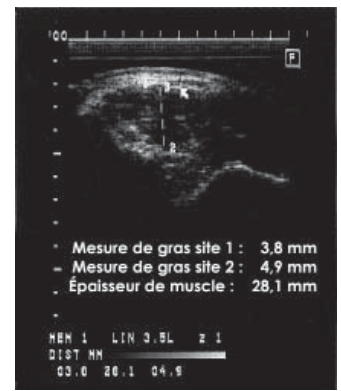
Sujet le moins musclé. | Animal le plus maigre à la mesure | Prédiction, calcul du gras au site GR<sup>1</sup> : 3,5 mm | 4<sup>e</sup> à la mesure d'œil de longe et de gras dorsal



3<sup>e</sup> sujet en musculation. | Gras convenable. | Prédiction, calcul du gras au site GR : 12,2 mm | 3<sup>e</sup> à la mesure d'œil de longe et de gras dorsal



Sujet le plus musclé. | Gras convenable. | Prédiction, calcul du gras au site GR : 9,8 mm | 1<sup>er</sup> à la mesure d'œil de longe et de gras dorsal



2<sup>e</sup> sujet plus musclé. | Gras convenable. | Prédiction, calcul du gras au site GR : 8 mm | 2<sup>e</sup> à la mesure d'œil de longe et de gras dorsal



Poids carcasse (chaud) : 21,5 kg  
 Gras : 4mm  
 Épaule : 3 - Longe : 3 - Gigot : 3  
**Indice : 100**  
**Valeur commerciale : 163,40\$**



Poids carcasse : 21,3 kg  
 Gras : 11 mm  
 Épaule : 3 - Longe : 4 - Gigot : 3  
**Indice : 105**  
**Valeur commerciale : 169,97\$**



Poids carcasse : 25,5 kg  
 Gras : 10 mm  
 Épaule : 4 - Longe : 4 - Gigot : 3  
**Indice : 104**  
**Valeur commerciale : 201,55\$**



Poids carcasse : 24,3 kg  
 Gras : 12 mm  
 Épaule : 3 - Longe : 4 - Gigot : 4  
**Indice : 103**  
**Valeur commerciale : 190,22 \$**

**MESURES SUR CARCASSE**

**Les résultats :** évidemment, comme on pouvait s'y attendre, au total, seulement six participants ont été en mesure de placer les agneaux vivants dans le bon ordre... même pour ces gagnants, aucun ne pouvaient prédire la quantité de gras et de muscle sur les carcasses contrairement au technicien accrédité qui a réalisé les mesures aux ultrasons sur les animaux vivants! En effet, non seulement les données mesurées aux ultrasons ont per-

mis de déterminer avec précision l'état d'engraissement des agneaux, mais également, le développement musculaire. Ainsi, le lien entre la mesure sur l'animal vivant et le résultat de classification aurait été directement relié à la PAYE de ces agneaux. Alors, toujours septique face à la recherche? Rappelons-nous que ce sont ces techniciens accrédités qui effectuent ces mesures dans les fermes du Québec.

*Ah oui... simple détail supplémentaire...* Qui plus est, les deux meilleures carcasses provenaient de femelles productives (maternelles et prolifiques) croisées avec des béliers terminaux de race pure qui étaient positifs et améliorateurs sur l'IST (> 85<sup>e</sup> percentile). On ne pouvait souhaitez un meilleur exemple! Alors qu'attendez-vous pour considérer l'IST lors de l'achat d'un sujet de race terminale?



<sup>1</sup>Formule de prédiction du gras entre les sites de mesure avant et après abattage. Thériault, M. 2005.

# NOUVELLE IMPORTANTE POUR LE SECTEUR OVIN

Depuis plusieurs années, le comité vulgarisation du CEPOQ, un comité formé majoritairement de producteurs, mais également d'intervenants du secteur et de conseillers spécialisés en production ovine, souhaitait obtenir plus de données techniques et économiques sur l'élevage ovine. Bien que des données économiques étaient disponibles suite à la réalisation des modèles du coût de production, de même que des analyses réalisées par les syndicats de gestion, les conseillers demeuraient démunies dans leur travail, d'une part par l'absence de données compilées sur une base annuelle et d'autre part, parce que plusieurs des compilations ne reposaient pas sur éventail suffisamment large d'entreprises ovines (composition des troupeaux définies, races utilisées, techniques de production utilisées et coûts, performances zootechniques, taille des fermes ...).

Devant cette situation, le comité vulgarisation, avec quelques-uns des conseillers seniors, spécialisés en production ovine, a décidé de se pencher sérieusement sur la situation et de mettre en place un tout nouveau projet de compilation annuel des données techniques et économiques pour les producteurs de l'industrie ovine. Il s'agit ainsi d'une **NOUVEAUTÉ** pour l'industrie ovine, un service qui bénéficiera aux conseillers ovins dans leur travail, mais surtout, aux producteurs qui voudront voir l'évolution de leurs performances techniques au fil des ans, tout en ayant l'opportunité de se comparer aux autres producteurs participants. Cette nouveauté :

## GROUPE DE PERFORMANCES EN PRODUCTION OVINE

- Adhésion sur une base volontaire (En vigueur dès maintenant).
- Compilation des données zootechniques et économiques par votre conseiller OVIPRO via le nouveau service : "**Analyse sommaire de l'entreprise**".
- Obtention de données comparables et évolutives au sein de votre entreprise (rapport d'entreprise, diagramme d'efficacité).
- Les données demeurent confidentielles pour chaque entreprise, toutefois, chaque producteur pourra se comparer au groupe moyen et au groupe de tête. Ces données permettent de faire le point sur la productivité de l'entreprise et de poursuivre l'amélioration.
- Les efforts des producteurs participants seront récompensés lors d'un **GALA EXCELLENCE réservés exclusivement** aux producteurs membres du **GROUPE DE PERFORMANCES**.
- Lors du GALA EXCELLENCE, des témoignages de producteurs, les résultats de compilations des données et les éléments à travailler par l'industrie seront présentés.
- Des prix seront remis selon différentes catégories, soit : performances zootechniques, performances technico-économiques et ratios économiques.
- Des témoignages seront publiés dans l'Ovin Québec dans les mois suivants le GALA EXCELLENCE (gagnants et participants).
- **Un minimum de 30 producteurs est requis** afin de monter la base de comparaison de données et réaliser le GALA.

Ferez-vous partie de l'histoire ...  
et être parmi les premiers producteurs  
à mettre en place cette base de données?

**Pour plus d'information**  
**Marie-Josée Cimon, agr.**  
**Coordonnatrice Services-conseils OVIPRO**  
**(418) 856-1200 poste 234**





# **DEVENEZ MEMBRE PRIVILÈGE ET OBTENEZ PLUSIEURS AVANTAGES...**

*Le CEPOQ vous offre la chance de devenir l'un de nos membres privilégiés et ainsi obtenir plusieurs avantages en cours d'année. Vous devez simplement adhérer à un contrat annuel de 19 heures de services-conseils ou plus. Ceux d'entre vous qui ont déjà signé leur contrat 2010-2011 avec moins de 19 heures, il vous sera possible de compléter ce dernier afin d'être admissible à l'option de membre privilégié.*

## **LES AVANTAGES d'être Membre Privilège :**

- 1 heure gratuite de services-conseils (Valeur de 70\$)
- 50 % de rabais sur nos Journées d'information OVIPRO
- Analyse de groupe de performances dans le cadre de l'Analyse sommaire de votre entreprise
- Choix d'un document de référence du CEPOQ
- 10% de rabais sur une sélection de publications du CRAAQ

## **AUSSI...UN NOUVEAU SERVICE DISPONIBLE**

### **« Analyse sommaire de l'entreprise »**

*Rapport d'analyse des différents secteurs de production de votre entreprise  
(techniques et économiques)*

*Discutez-en avec votre conseiller(ère) !*

Pour plus d'information  
Marie-Josée Cimon, agr.  
Coordonnatrice Services-conseils OVIPRO  
(418) 856-1200 poste 234



## Opportunités à saisir

Au Canada, la consommation de viande ovine a connu une augmentation de 41 % entre 2000 et 2007. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance de la population immigrante, dont les habitudes alimentaires sont basées sur la consommation de ce type de viande ainsi que la consommation de plus en plus prisée par les baby-boomers, qui sont à la recherche de nouveaux goûts et expériences culinaires.



**Q**uelles sont les perspectives au Canada? Les producteurs de l'ouest connaissent-ils les mêmes problèmes que les producteurs du Québec?

Pour répondre à ces questions et d'avoir une vision globale, nous avons rencontré Mme Jennifer MacTavish, directrice générale de la Fédération Canadienne du Mouton (FCM) au cours du mois de mai.

Quelles ont été les principales raisons expliquant la baisse de l'effectif dans l'ouest ?

- ◆ **Alimentation** : l'ouest du pays a connu des périodes de sécheresse qui a entraîné une pénurie relative de l'alimentation pour animaux;
- ◆ **Prédation** : les agneaux et moutons sont principalement élevés à l'extérieur à l'ouest du pays. Les problèmes de prédation sont importants. Les effets sont non seulement ressentis sur le plan économique avec les pertes considérables des revenus, mais également sur le plan psychologique et émotionnel des éleveurs;
- ◆ **Manque de main-d'œuvre** : à l'instar des autres régions du pays, les régions de l'ouest font face au problème du manque de main-

d'œuvre spécialisée dans le domaine ovin, ce qui constitue un frein à la croissance du cheptel;


- ◆ **Faible taux de naissance** : le taux de naissance demeure assez faible avec un taux de mortalité important.

*... Il existe aujourd'hui plusieurs occasions de croissance des marchés et de création de la valeur pour les groupes d'intérêts afin d'assurer la prospérité de l'industrie.*

Combiné à ces éléments, le niveau des prix a paradoxalement joué un rôle en défaveur du renouvellement du troupeau. En effet, la hausse des prix de la viande ovine a constitué un incitatif pour les producteurs à la vente des individus induisant ainsi à un faible taux de renouvellement.

Madame MacTavish reconnaît que la hausse des prix observée au cours de la dernière année, après les périodes difficiles traversées par l'industrie, constitue

une excellente opportunité qu'il serait importante de saisir afin de développer cette production. La baisse drastique de l'effectif ovin peut en effet concourir au recul de l'industrie. Des conséquences peuvent être de plusieurs ordres : baisse des aides gouvernementales, désintérêt des industries privées, désinvestissement au niveau des abattoirs, recul des volumes vendus sur le marché local et augmentation des niveaux des importations, etc. À propos des importations, le Canada s'approvisionne en viande ovine essentiellement de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. En 2009, l'Uruguay apparaît pour la première fois comme fournisseur du marché canadien et semble avoir un potentiel intéressant dans un contexte de forte baisse de l'offre sur le marché mondial.

Le défi du secteur ovin au Canada est d'autant plus important, selon madame MacTavish, dans la mesure où la demande est en forte croissance, il s'agit d'y répondre et de la combler par l'offre domestique avant que l'opportunité ne se transforme en menace. Il existe aujourd'hui plusieurs occasions de croissance des marchés et de création de la valeur pour les groupes d'intérêts afin d'assurer la prospérité de l'industrie. 



### Mission de la FCM

Leadership représentant tous les producteurs visant un travail coopératif envers tous les niveaux de gouvernements et organismes reliés à l'industrie intérieure ou étrangère, afin d'améliorer la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie du mouton, de la laine et laitière du Canada.

## Vente de moutons de l'Atlantique

30<sup>e</sup> vente annuelle de sujets reproducteurs  
samedi, 4 septembre 2010 à Truro, N.-É.

Brebis et béliers pur-sang et enregistrés - Brebis croisées

Plusieurs races

Présentée par :



Pour de plus ample renseignements et les catalogues :  
Rosemary Wort, secrétaire, PSBANS  
Tél. : 902-671-2410 Téléc. : 902-671-2091  
www.sheepnovascotia.ns.ca herngatefarm@ns.sympatico.ca

## Tonte et cours de tonte

dates à venir

Nicole Blanchard  
nicolelatondeuse@hotmail.com  
450 588-2875

Tondeur à temps plein

Finition de qualité  
**Tonte de moutons**

Disponibles toute l'année

Presse de Laine Hydraulique  
Diplômé de Nouvelle-Zélande  
Voyage au Québec et Ontario  
Tarifs concurrentiels  
Dépositaire de laine pour CCWG  
Système de Manipulation Personnalisé

Terry Spicer  
613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA



**Bergerie de l'Estrie**

**Romanov**  
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis  
Statut or - maedi-visna  
F1 Dorset/Romanov  
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux  
559, rue Des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9  
Tél. : 819 849-3221  
Téléc. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca



# DORSET

MATERNELLE ♦ DÉSAISONNÉE

**FERME BEAUSOLEIL**  
30 ANS DE SÉLECTION SUR  
DES CRITÈRES DE PRODUCTIVITÉ

- Troupeau de 200
- 1.35 agnelage / année pur-sang
- Contrôlé GénOvis
- Exempt de Maedi-visna, statut argent
- 1.35 agnelage / année
- ISM et ISC supérieurs à la moyenne
- Béliers RR à la tête du troupeau

**BÉLIERS ET AGNELLES DISPONIBLES**

AUSSI 200 HYBRIDES RI x DP EN PRODUCTION  
AGNELLES F1 ET F2 (RI x DP) x SU DISPONIBLES

Michel Viens, 210 RR #4 Est  
St-Joseph-de-Kamouraska, Qc QoL 3Po  
Tél. : 418 493-2310 viens2@sympatico.ca

## David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

Partout selon le nombre de têtes  
Anywhere according to flock size

taille d'onglons selon disponibilité  
hoof trimming according to availability

**450-361-9750**





# Les Canadiens en demandent comme jamais auparavant.

**C'est parce que rien n'est plus frais ni plus savoureux que l'agneau produit ici. N'attendez pas pour vous en procurer!**

Les Canadiens adorent tellement l'agneau produit au Canada qu'il est parfois difficile d'en trouver au magasin. Alors, quand vous en voyez, n'hésitez pas, prenez de l'agneau frais produit localement, et appréciez toute sa saveur... avec ou sans votre sauce préférée.

L'agneau canadien. Rien de plus frais, rien de meilleur. Demandez-le chez votre boucher local, au marché fermier ou au supermarché.



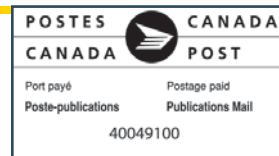
1 888-684-7739 [www.cansheep.ca](http://www.cansheep.ca)

  
CSF•FCM  
Canadian Sheep Federation  
Fédération Canadienne du Mouton

*Domaine du Mouton D'Or Inc.*  
Hybrides FI Dorset/Romanov

**SERVICE D'ÉCURAGE**  
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs  
Autres régions possibles...

Pour informations:  
1-866-458-2929  
vletourneau@domainedumoutondor.com

## Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2010

**1<sup>er</sup> prix:** 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture du Ovin Québec de janvier 2011

**2<sup>e</sup> prix:** 75 \$

**3<sup>e</sup> prix:** livre de recettes *L'agneau du Québec... en toute simplicité*, Éditions Broquet



### Règlements

Faire parvenir vos photographies **au plus tard le 8 octobre 2010** à :  
FPAMQ  
A/S Marion Dallaire  
555, boul. Roland-Therrien,  
bureau 545  
Longueuil, Québec  
J4H 4E7

- La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des agneaux très jeunes)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- Toute photographie soumise au concours ne sera pas retournée et deviendra la propriété de la FPAMQ.
- La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10". Si la photographie a été prise avec un appareil numérique, un CD avec la photographie original doit également être envoyé.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso par une étiquette indiquant :
  - le nom du photographe
  - le lieu où la photographie a été prise
  - le numéro de téléphone du photographe
  - le titre de la photo (facultatif)
  - l'adresse complète du photographe